

B.61

La Délivrance de Dijon

en 1513

*ND de
Bon Espoir*

Les Fêtes
du
IV^e Centenaire

célébrées à Notre-Dame

.ET.

au Palais des Etats de Bourgogne

en 1913

avec une héliogravure de Notre-Dame de Bon-Espoir



DIJON

A LA SACRISTIE DE NOTRE-DAME
ET CHEZ LES LIBRAIRES

1913

4

ON TROUVE A LA SACRISTIE DE NOTRE-DAME
ET CHEZ LES LIBRAIRES

Les Conférences historiques du IV^e Centenaire
au Palais des Etats, 1913, Prix : 2 fr. ; — Simili
japon, 5 fr.

Tant L Vault, *Légendes Bourguignonnes*, 3 Actes,
Prologue, Epilogue, 1913, Prix : 2 fr. ; — Simili japon,
5 fr.

Programme des Représentations de Tant L Vault,
personnages, Prix : 0 fr. 10.

Le même, analyse et paroles chantées, Prix : 0 fr. 25.

La Délivrance de Dijon en 1513, Ouvrage couronné
par l'Académie de Dijon et la Commission des anti-
quités, 1898, Prix : 10 fr. ; — Simili japon, 15 fr.

Le Concordat de 1516, Ouvrage récompensé sur le
prix du budget par l'Académie des sciences morales et
politiques, 1910, 3 vol. à 7 fr. 50 l'un.

Souvenir des Fêtes du IV^e Centenaire de la Délivrance
de la ville et de la province, Magnifique héliogravure,
Prix : 1 fr.

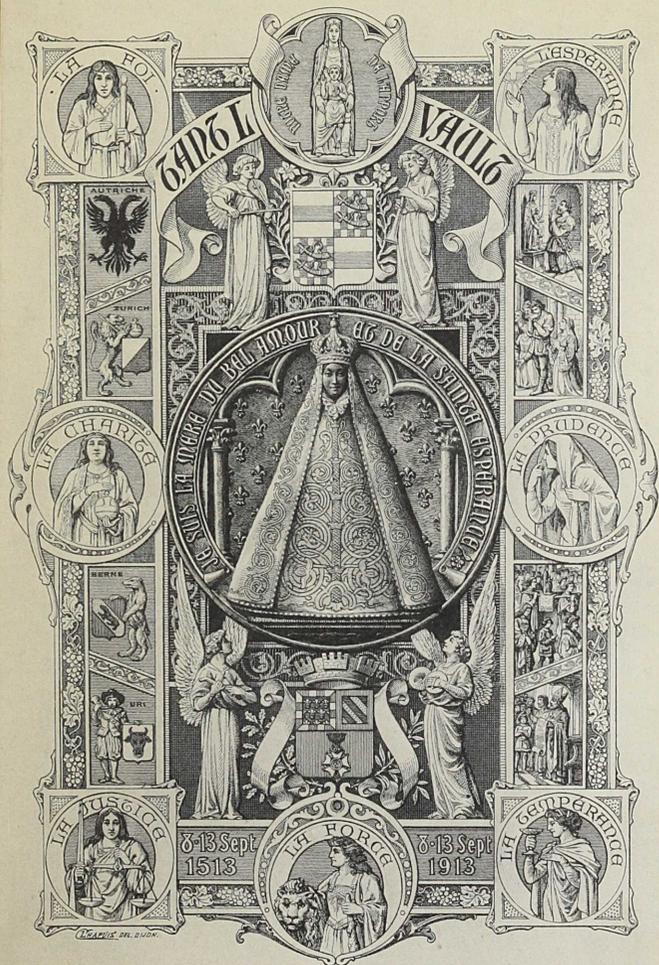
La Tapisserie du Musée de Dijon représentant la ville
assiégée par les Suisses, la procession de 1513 et la
livraison des otages, Prix : 1 fr. 50.

Images de Notre-Dame de Bon-Espoir, à 0 fr. 20 l'une ;
en nombre 7 pour 6 ; 12 pour 10.

Photogravures de Notre-Dame de Bon-Espoir (de 25 sur
18 centim.), Prix : 0 fr. 50.

Explication de ces images, 0 fr. 10 et 0 fr. 15.

1574 SP



DIJON. — Notre-Dame de Bon-Espoir 1913



Extrait du *Bulletin Paroissial de Notre-Dame*
n°s de novembre 1913 à février 1914.

La Délivrance de Dijon
en 1513

LES FÊTES DU IV^e CENTENAIRE

célébrées à Notre-Dame
et au Palais des Etats de Bourgogne
en 1913

Le premier Plan des Fêtes.

Les souvenirs dijonnais de 1513 se nimbent d'une double auréole ; l'une de paix internationale, l'autre d'union religieuse et civique. Le premier fait résulte des conséquences historiques du Siège, le second est établi par cet épisode lui-même.

Ces sentiments d'union furent inspirés par l'intérêt supérieur de la défense, en présence du danger commun. Ils se manifestèrent aux remparts et dans les églises, aux jours critiques du Siège, et ensuite dans la reconnaissance générale qui s'éleva depuis vers le ciel.

Quand il fut question, à la fin de 1912, de célébrer le IV^e Centenaire de la Délivrance, le même accord se retrouva tout fait. Les chefs des administrations de la ville se montrèrent favorables. Le Clergé se mit en avant et le Comité des Fêtes civiles lui promit son concours. Voici quelques-unes des dispositions auxquelles on s'arrêta.

Les rues et les places auraient été non seulement pavées et illuminées ainsi que les édifices publics, mais encore ornées de banderoles, d'arcs de triomphe, de mâts et d'oriflammes. Les quartiers de la ville où les défilés ne seraient point passés, auraient reçu, comme par compensation, des jeux, des fontaines lumineuses, des restitutions commémoratives de monuments disparus.

Le Comité des fêtes civiles aurait organisé, de concert

avec l'autorité religieuse, dans la matinée du grand jour, un cortège magnifique, en souvenir de la procession du Siège. On y aurait vu la Vierge miraculeuse portée par des prêtres, comme autrefois par les chapelains de Notre-Dame ; elle aurait été précédée et suivie par les divers rangs de la société.

Le cortège serait parti de la place Darcy, aurait pris à Notre-Dame la statue vénérée et, de là, se serait rendu à Saint-Ignace par la rue de la Préfecture et les boulevards ou par le centre de la ville. Les évêques de la région qui se seraient intéressés à nos souvenirs auraient été invités à prendre part à ce cortège.

A Saint-Ignace, la messe pontificale aurait été célébrée en plein air, sur une haute estrade, élevée dans la cour d'honneur de manière à pouvoir placer, en utilisant les jardins de l'établissement, de quinze à vingt mille personnes en vue de l'autel. Une autre estrade, d'élévation moindre, aurait permis à la Maîtrise de la Cathédrale de se faire entendre de toute cette multitude.

Le soir, à 2 heures, la foule se serait réunie dans la prairie de la Colombière. Elle y aurait trouvé la représentation des tours et des remparts tels qu'ils étaient en 1513. Elle aurait assisté au bombardement et à l'assaut des assiégeants, tandis que Notre-Dame de Bon-Espoir, répondant aux prières de ses enfants, serait venue les défendre. Puis un autre cortège historique aurait ramené à son église la Vierge libératrice.

Le Plan définitif.

Ces dispositions se seraient combinées avec les offices d'un *Triduum* préparatoire à la Fête et avec ceux du jour, avec les conférences historiques et avec le drame de Philippe Pot préparé pour la circonstance. Le Comité des fêtes civiles ayant rendu les armes, nous avons dû renoncer à la messe en plein air, à la reconstitution des anciennes fortifications et des monuments ainsi qu'aux deux cortèges historiques ; mais nous avons gardé les autres parties constitutives de la célébration du IV^e Centenaire, en les développant un peu plus. Ainsi, les Œuvres d'hommes et de gymnastique, qui devaient concourir aux cortèges, ont formé à elles seules les défilés des diman-

ches 19 et 26 octobre ; le *Triduum* préparatoire est devenu une Neuvaine de fêtes ; les conférences historiques, primitivement fixées à trois, ont été portées à six, et la messe solennelle de Saint-Ignace a été renouvelée autant de fois qu'il était nécessaire pour abriter successivement, à Notre-Dame, non seulement toutes les paroisses de la ville, mais toutes les institutions et toutes les œuvres auxquelles pouvait convenir un office spécial.

Il n'est pas jusqu'à la représentation du drame de « Tant L Vault » ou de « Philippe Pot » dont les costumes et les partitions musicales n'aient dû subir une complète transformation, parce que nous avons eu le temps d'améliorer tout ce qui concerne les décors et l'orchestre.

L'Eglise elle-même, devenue le principal centre des Fêtes, a reçu une parure plus étudiée et plus riche que ne le comportait le premier Plan.

La Décoration de Notre-Dame

Un atelier de couture, dirigé par M^{me} M. Fournier, fit appel à des dévouements qui vinrent non seulement de notre paroisse, mais de plusieurs autres aussi. Nous les signalons tout d'abord pour payer notre dette de reconnaissance aux laborieuses et habiles ouvrières qui nous ont offert leur précieux talent avec le cœur le plus généreux et le plus désintéressé. Elles ont fourni des oriflammes et des drapeaux en grand nombre, en même temps qu'elles ont préparé les costumes du drame de *Tant L Vault* qui a été magnifiquement joué au Théâtre de la Jeunesse ouvrière. M. Jacquier-Randy nous a loué les autres décorations. Les ouvriers ont tout mis en place, sous l'habile direction de leur chef qui, une fois de plus, a fait, de l'avis de tous, une œuvre magnifique.

La façade extérieure du portail était surmontée de drapeaux tricolores disposés en trophées. D'autres trophées semblables encadraient les six fenêtres de la grande verrière, couronnant une immense banderole bleue et or, qui portait en lettres de omgo de haut, cette inscription triomphale : « A SA LIBÉRATRICE, LA VILLE RECONNAISSANTE ».

Les dégradations de trois tympan du portail étaient

heureusement dissimulées par d'autres trophées aux couleurs de la Vierge comme aux couleurs pontificales et françaises, et qui les recouvraient entièrement. Les tenants de ces trophées se trouvaient cachés eux-mêmes par trois splendides écus : au portail central, celui de notre Saint-Père le Pape ; au portail sud, l'écu de Mgr l'Evêque de Dijon ; au portail nord, celui de Mgr Altmayer, archevêque de Synnade, qui était arrivé, dès le samedi soir, pour assister Mgr Monestès.

La décoration intérieure de l'église était d'un effet saisissant, bien que l'idée en fût très simple. Mais l'unité du plan et la grande variété des détails lui prêtaient une magnificence extraordinaire. Une première garniture de longues oriflammes, aux couleurs de la Vierge et suspendues au sommet de toutes les grandes baies ogivales, courait le long des parois de la nef centrale, du transept et du chœur. Elle descendait de manière à produire l'effet d'une tenture qui s'encadrait dans l'ouverture des ogives et qui, loin de nuire à leur effet artistique, en augmentait au contraire la beauté en accentuant la division des trois nefs, les grandes dimensions du transept et l'admirable superposition des trois galeries du chœur.

A la hauteur des chapiteaux des grandes ogives courait dans tout l'édifice une première rangée de trophées, dont les écus portaient les initiales de Notre-Dame et dont les drapeaux mélangeaient les couleurs de l'Eglise, de la France et de la Vierge. Une seconde ligne de trophées semblables se superposait à la première, mais elle s'en distinguait par une alternance de trophées tantôt exclusivement tricolores, tantôt aux seules couleurs du Saint-Siège, tantôt mélangés des couleurs de la Vierge. Au-dessus de toutes ces lignes paraissait un immense trophée de treize drapeaux aux seules couleurs de la glorieuse Libératrice de Dijon, et suspendu à la haute galerie de la lanterne centrale, de manière à dominer tout l'ensemble de la décoration.

Dans le chœur, l'autel était orné, en premier plan, d'une très belle garniture de fleurs d'or ; en second plan, d'une rangée de bambous, de draccenas, de palmiers, d'arbustes de différentes tonalités, de fleurs naturelles et de feuillage

vert, mais le tout placé d'une manière si sobre et par une main si ingénieuse que toute cette ornementation produisait l'effet d'un voile transparent, qui laissait apercevoir en arrière la longue traînée du manteau royal de la Vierge triomphante, dont nous allons parler. Les parois des galeries inférieures de l'abside étaient garnies, sur deux rangs superposés dans tout le pourtour du chœur, d'arbustes, de plantes et de fleurs. M. Steffen-Blonde, qui décore si souvent notre église, avait réservé, semble-t-il, pour cette fête, la plus artistique de ses conceptions.

Entre l'autel et le fond de l'abside, M. Jacquier-Randy avait élevé un trône de sept mètres de hauteur, tout garni de draperies d'or. C'est là qu'avait pris place la Reine de ces fêtes, Notre-Dame de Bon-Espoir. On l'apercevait depuis l'entrée de l'église, dominant le thabor du tabernacle, avec cette grâce et cette majesté que lui virent les méparartistes, quand ils la portèrent dans les rues de la ville et que lui donne la tapisserie du Musée. Elle portait sa plus riche parure de drap d'or; elle était toute garnie de dentelles; elle avait aux pieds une large guirlande de bouquets d'or et portait sur sa tête sa belle couronne d'or. Elle paraissait toute rayonnante de lumière, éclairée en haut par une longue traînée de lampes électriques courant des hautes galeries et traversant toute l'abside, et par les reflets de deux guirlandes d'autres lampes électriques dissimulées dans les moulures des colonnes. Elle semblait debout, sous un admirable manteau royal haut de plus de quinze mètres, bordé de franges d'or et tout parsemé d'étoiles d'or. Il était surmonté lui-même d'un magnifique diadème bleu d'azur rehaussé d'or, et portant la croix du Sauveur du monde. Les bords du manteau royal étaient relevés à la hauteur des chapiteaux des colonnes, tandis qu'il descendait drapé en arrière en longs plis flottants. En dernier plan, une longue bande d'oriflammes et de drapeaux, tous aux couleurs de la Vierge, balançait ses festons au-dessus de ce dôme magnifique, au milieu des ampoules électriques qui, placées les unes en avant, les autres en arrière, donnaient à tout cet ensemble un aspect prestigieux.

L'inauguration des Fêtes, 18 octobre 1913.

La cérémonie d'ouverture a commencé le samedi 19 octobre, à huit heures du soir (1). Mgr l'Evêque, accompagné de M. le vicaire général Bullier, de M. le curé-doyen de Notre-Dame, du clergé de la paroisse et des prêtres habitués, entre dans l'église processionnellement. Les voix de l'orgue chantent de toute leur puissance sous les voûtes. Le chœur de chant entonne le *Magnificat*. Mgr Altmayer avait déjà pris place dans le sanctuaire, accompagné par M. le chanoine Rigaud, supérieur du Séminaire de Flavigny, et par le R. P. Menne, chez lequel il était descendu.

M. l'abbé Thomas, curé de Notre-Dame, adresse à Mgr l'Evêque l'allocution suivante :

Monseigneur,

Un jour, les ennemis d'Israël, lisons-nous au premier livre des Rois, l'ayant attaqué en grand nombre, le Seigneur, à la prière de Samuel, fit entendre la voix de son tonnerre. A ce signe, ils s'arrêtèrent saisis d'effroi, et ils se dispersèrent. Le grand prophète prit une stèle; il la posa entre l'ancienne et la nouvelle Masphat et lui donna le nom d'Abennézer, ou stèle de secours, et dit : C'est jusqu'ici que le Seigneur nous a secourus. « *Usque huc adjuvit nos Dominus* ».

Saint Augustin, commentant ce passage, ajoute : Masphat signifie « Intention ». L'ancienne ville de Masphat figure ceux qui manquent de discernement, parce qu'ils ont un voile sur le cœur. La nouvelle symbolise, au contraire, ceux dont les regards sont éclairés par la foi : ils pénètrent le secret des choses, la mystérieuse « intention » de Dieu.

Il y a quatre siècles, une armée puissante vint assiéger Dijon. Elle entendit, elle aussi, les éclats retentissants des airs. Une irrésistible impression s'empara de nos ennemis. Ils s'arrêtèrent de même et s'enfuirent. La prière de nos aïeux, comme celle de Samuel, était montée jusqu'à Dieu. Elle avait invoqué les saints protecteurs de la ville, et surtout Notre-Dame d'Espoir, que les mépartistes portèrent en procession dans nos rues. Alors l'évêque qui gouvernait notre église dressa une ordonnance, la stèle commémorative qui convenait à cet âge.

(1) Voir le *Bien Public* du 19 octobre et les numéros suivants.

Il la plaça, lui aussi, entre les deux cités de Masphat. L'une, peu nombreuse alors, celle qui avait un voile sur le cœur, n'avait pas discerné le secret de Dieu dans ces événements. L'autre comprenait presque tout l'ensemble des habitants de la cité. Les yeux de leur cœur étaient illuminés par les clartés de la foi, ils comprirent et proclamèrent la manifeste intervention d'une puissance supérieure à celle de l'homme, qu'ils attribuèrent principalement à l'intercession de leur miséricordieuse Avocate, Notre-Dame d'Espoir.

Et notre ancien évêque dit : « Nul, après avoir fidèlement imploré son appui, ne s'est retiré les mains vides. L'Univers entier le proclame à bon droit, et chacun de ceux que Marie a couverts de ses bienfaits s'unit à ce concert. Cette assistance s'est manifestée pour nous, de nos jours, par un miracle célèbre : presque tous les citoyens de Dijon l'affirment avec le clergé de l'église paroissiale de Notre-Dame, dans la supplique qu'ils nous ont présentée. Ce fait est maintenant connu de tout le monde et avéré dans toute la contrée. »

Nouveau et magnifique commentaire des paroles de Samuel : « C'est jusqu'ici que le Seigneur nous a secourus. *« Usque huc adjuvit nos Dominus ».*

C'est pour entrer dans ces grandes vues, Monseigneur, que vous avez pris sous votre haut patronage le IV^e Centenaire de la Délivrance de Dijon. Nous vous remercions d'être venu ce soir pour en faire l'inauguration solennelle. Vous venez, comme messire Michel Boudet, l'ancien évêque de Langres, nous montrer la stèle d'Abennézer que garde cette église et tracer la route aux prédicateurs de nos fêtes. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir obtenu, de notre Saint-Père le Pape, la faveur de pouvoir redire, le jour de notre grande fête, la messe même dont les chapelains de Notre-Dame couvrirent les feuillets de leurs larmes, et de vouloir bien en célébrer vous-même tous les offices solennels.

Monseigneur l'archevêque de Synnade, il m'est doux de vous remercier aussi de l'honneur que vous nous faites. Par votre profession religieuse à Flavigny, dont vous venez de célébrer si heureusement le cinquantième anniversaire ; par votre ordination de Plombières où j'étais à vos côtés, vous êtes un peu des nôtres et nous en sommes fiers, en pensant à votre long apostolat des missions et à vos immenses travaux dans les contrées orientales. Nous sommes aujourd'hui charmés de la bonne grâce parfaite avec laquelle vous vous associez à nos fêtes religieuses et patriotiques.

La stèle de secours élevée entre les deux Masphat n'a pas

cessé de proclamer la permanence des bienfaits de notre divine Mère. Si la cité de l'incroyance s'est augmentée de nos jours, celle de la foi est aussi vaillante qu'autrefois et sa confiance en Dieu aussi inébranlable. Les témoignages qu'elle en donne incessamment entourent l'autel de Notre-Dame de Bon-Espoir sous la forme d'une multitude de cœurs d'or, ou bien tapissent les murs du transept sud de cette église avec l'expression lapidaire de la reconnaissance des humbles.

Et tous ceux qui remplissent aujourd'hui notre église semblent répéter le cri du grand prophète d'Israël : « C'est just- qu'ici que le Seigneur nous a secourus ! » *Usque huc adjuvit nos Dominus* ».

Mgr Monestès monte en chaire et, au milieu d'un recueillement profond, prononce un discours magistral dont nous ne pouvons donner qu'une insuffisante analyse.

Mgr l'Evêque s'empare avec beaucoup d'art des pensées et des images dont M. le Curé de Notre-Dame vient de lui présenter l'expression : la distinction du monde en deux sociétés, symbolisées par les deux Masphat, la stèle d'Aben- nézer rappelant et figurant le secours du ciel, les yeux du cœur illuminés par la foi, comme le dit saint Paul, et le voile du cœur qui obscurcit l'esprit des incroyants. Il y revient souvent dans toute la suite.

Son discours est, dans son ensemble, le développement de deux idées générales : les périls de l'Eglise et ses dangers ; en second lieu, les espérances qu'elle est en droit d'avoir.

L'Eglise vit ; elle vivra parce qu'elle est fondée sur le Christ qui ne meurt pas ; mais elle trouve des difficultés sur sa route : périls de la doctrine, idées fausses, préjugés, mensonges que l'on entretient et que l'on colporte ; périls de la législation méchante et tracassière ; périls des mœurs dont l'affaissement est presque pire qu'aux temps de la Rome païenne.

Et pourtant, tout n'est pas si noir. Il y a des causes d'espérance. Nous avons foi en Dieu, et nous savons que ceux que Dieu secourt peuvent demeurer dans le calme et dans la paix. C'est là le premier espoir ; le deuxième, c'est la piété envers Notre-Dame de Bon-Espoir, la protectrice spéciale de Dijon. En troisième lieu, les prêtres de France,

unis aux évêques dans la parfaite soumission et dans une admirable discipline, travaillent au salut des âmes. Enfin, les catholiques, ardents, généreux, se groupent de plus en plus autour de leurs pasteurs et leur apportent un concours toujours plus efficace.

En terminant, Monseigneur demande instamment aux âmes ferventes de prier, de supplier, durant tous ces jours qui lui sont consacrés, Notre-Dame de Bon-Espoir de protéger encore Dijon, la France et l'Eglise. *Tant L Vault.*

Le salut s'achève, au milieu des chants de gloire, par la bénédiction solennelle.

La deuxième journée, dimanche 19 octobre.

Le dimanche 19 octobre a formé la deuxième journée de la Neuvaine des Fêtes. Les messes de 6 heures, 6 h. 1/2 et 7 heures ont été déjà marquées par un grand nombre de communions où l'on voyait se présenter des fidèles de plusieurs autres paroisses. Celle de 8 heures était consacrée au pèlerinage des Œuvres d'hommes. M. le chanoine Voisot, directeur de ces Œuvres, célébra cet office qui leur était particulièrement destiné et auquel assistaient M. le Curé de Notre-Dame, le clergé de la paroisse et M. l'abbé Grandchamp, vicaire à Saint-Michel.

A cette messe d'un caractère général, comme pendant toute la journée, le service d'ordre fut fait par les jeunes gens de l'A. C. J. F., comme ils avaient commencé la veille, à l'inauguration des fêtes. On avait la joie de voir à cette cérémonie les « Hommes du Sacré-Cœur », la « Jeunesse Catholique », les Cheminots catholiques, la Conférence Saint-Vincent de Paul, la Milice Saint-Michel, le patronage Saint-Joseph et des délégations de toutes les Œuvres d'hommes et de jeunes gens de la ville. Pendant la messe, retentit le chant vibrant du *Credo*. Après l'Evangile, le P. Dutouquet dit aux assistants pourquoi la Sainte Vierge a toujours été vénérée par les Dijonnais et ce que les Dijonnais furent et seront toujours pour leur Patronne. M. le Curé de Notre-Dame monta en chaire pour réciter les Actes avant et après la Communion générale des Hommes, qui fut encore précédée par le chant de l'*O Salutaris* par toute l'assistance.

Un grand nombre d'assistants y participèrent et, à la fin de la cérémonie, l'assemblée chanta avec enthousiasme le *Magnificat*, après lequel les Hommes récitèrent à haute voix les prières prescrites pour gagner les indulgences.

La journée de dimanche a continué par l'office de 9 heures. Bien avant le commencement de la messe pontificale qui devait être célébrée à 10 heures par Mgr Altmayer, archevêque de Synnade, la foule emplissait les trois nefs. Celle qui assiégeait l'église était si nombreuse que l'on se demande où toute cette multitude aurait pu trouver place si l'on n'avait sérié les réunions en ouvrant les portes à tout venant dès la première heure du jour et en exigeant des cartes pour les offices pontificaux à la messe de 10 heures et aux vêpres, à 3 h. 1/2.

Les actifs et dévoués commissaires de la J. C. font placer les arrivants. Tout se passe dans un ordre parfait. Le cadre est merveilleux. Le maître-autel brille de tous ses luminaires. L'orgue, tenu par l'artiste qu'est M. Guzman, joue une entrée triomphale. Mgr Altmayer, précédé du clergé de Notre-Dame et de nombreux prêtres, va prendre place au chœur avec l'imposant cérémonial fixé par la liturgie.

Sa Grandeur célèbre l'office divin, assisté de MM. les chanoines Marigny et Bélorgey et de M. l'abbé Loisier.

La messe pontificale est d'une imposante simplicité. On chante la messe de Dumont ; mais, après le « Gloria », la superbe « Prière » de César Franck, exécutée par MM. Guzman, G. C. et Deslande, émeut délicieusement l'assistance. Puis c'est l'« Andante religioso » de Th. Dubois, par M. Deslande, dont le magistral archet fait valoir les impressionnantes beautés. A l'élévation, dès que les fronts se sont relevés, la voix chaude du ténor dijonnais, M. Moruïroli, salue l'Hostie dans le « Panis angelicus » de Widor, avec accompagnement de violoncelle.

L'office terminé, Mgr Altmayer est reconduit processionnellement à la sacristie et la foule s'écoule, à la fois recueillie et impressionnée.

A 11 heures, une autre foule entre et remplit de nouveau l'église.

A 2 heures eut lieu le pèlerinage des Œuvres d'hommes.

En tête, marchait avec sa bannière le groupe Sainte-Reine des Cheminots catholiques de Dijon, suivi de toutes les délégations des autres Œuvres. Mgr l'archevêque de Synnade présidait la cérémonie. Après une procession imposante autour de l'église remplie jusque dans ses recoins, à tel point qu'il avait fallu laisser ouvertes les grandes portes de l'entrée principale, le vibrant cantique des cheminots éclate : « Cœur de Jésus, sous ta bannière. » Le P. Dutouquet prononce une allocution en laquelle il montre avec force et clarté ce que nous devons à Marie comme catholiques et comme Français. Mgr Altmayer donne ensuite la bénédiction solennelle.

Aux vêpres que préside Sa Grandeur, le chœur de chant de Notre-Dame est rehaussé par la présence de Mme Gattefossé, professeur, et de M. Piotti, de la « Schola Cantorum ». Les vêpres sont exécutées en faux-bourdon et l'on entend successivement : « Sancta Maria », de Faure : « Panis angelicus », de Fauchey, que Mlle Pichon, violoniste, et que M. G. C., violoncelliste, accompagnent.

Toujours aussi nombreuse, toujours aussi fervente, l'assistance suit les conseils de Mgr l'évêque : elle prie ardemment la Vierge à l'exemple de nos ancêtres. Cette cérémonie grandiose est une nouvelle manifestation de foi et de confiance.

Cette première journée est couronnée par la réunion de la Neuvaine, qui doit avoir lieu tous les soirs, à 8 heures. Le P. Delau, ancien prieur des dominicains de Dijon, l'un des premiers orateurs de la chaire en France, prononce un sermon qui pénètre ses auditeurs jusqu'au fond de l'âme. Il dit à Mgr Altmayer sa joie de le voir présider l'une des premières journées des fêtes du Centenaire. Puis, l'éminent prédicateur étudie dans ses détails l'événement historique de 1513. Il montre à l'assistance ce que furent les Dijonnais d'il y a quatre siècles, il exalte leur foi profonde, leur confiance absolue, leur esprit de prière et leur culte des saints, surtout celui de Notre-Dame. Dans la conclusion de son très beau sermon, le P. Delau exhorte les Dijonnais d'aujourd'hui à imiter leurs aïeux. Nous aussi, nous devons avoir le culte des saints, puis-

que, comme l'a dit Mgr l'évêque de Dijon, il n'y a pas un coin de Bourgogne qui n'ait conservé des reliques ou des souvenirs de ces amis de Dieu.

Le Salut se termina avec le concours du chœur de chant de Notre-Dame et de M. Reusser, baryton, par les divers morceaux dont le *Bien Public* a publié le programme.

Et la foule se retira, gardant, avec les enseignements qui lui avaient été donnés, le souvenir édifiant de cette solennelle journée du premier dimanche de la Neuvaine.

La troisième journée, celle du lundi 20 octobre.

Le lundi 20 octobre commença, avec la troisième journée, la série des pèlerinages paroissiaux qui doivent faire monter vers Notre-Dame de Bon-Espoir la prière ininterrompue de toute la ville.

A 6 heures 1/2, la paroisse Saint-Bénigne était représentée par une très nombreuse assistance, précédée de M. le curé de la cathédrale, accompagné lui-même de M. l'abbé Pimet. La messe fut célébrée par M. l'archiprêtre. Au cours de l'office, des chœurs fort bien choisis furent exécutés à la perfection par le chœur de chant de Saint-Bénigne. Dans une courte allocution, M. l'abbé Grapin, vicaire à Notre-Dame, démontra que la délivrance de Dijon fut miraculeuse. Il faut en convenir et le reconnaître, comme les contemporains le reconnaissent. Le miracle fut obtenu par la foi des Dijonnais d'alors qui prièrent la Vierge. Si nous avons la même foi, nous pourrions, le cas échéant, obtenir de pareilles faveurs. « Il faut donc ouvrir nos âmes à l'espérance, dit le sympathique et zélé vicaire de Notre-Dame, car la Vierge que nous implorons est toujours Notre-Dame de Bon-Espoir. »

La cérémonie se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

A 9 heures 1/2 eut lieu le pèlerinage du Grand-Séminaire, sous la présidence de M. le chanoine Burtey. M. l'abbé Aillot célèbre la messe, à laquelle assistent tous les directeurs et les élèves. L'office est chanté par les séminaristes. Le prédicateur de l'Octave, le P. Dutouquet, montre, avec une onction pénétrante, dans la divine

Mère, la trésorière de la grâce et des dons de l'Esprit-Saint. Heureuse expression d'une idée magnifique et qui se trouve précisément inscrite au tympan du grand portail de Notre-Dame en lettres du xv^e siècle. La nombreuse assistance est formée presque tout entière par la paroisse de Saint-Bénigne et par les œuvres importantes qu'elle renferme, comme la Protection de la jeune fille, ses florissantes écoles et les délégations de ses maisons religieuses.

A 11 heures 1/4, c'est le pèlerinage des enfants des écoles Saint-Bénigne, filles et garçons, qui vient de nouveau remplir toute l'église. Cette belle jeunesse se montre heureuse de s'agenouiller devant l'image vénérée qui la bénit du haut de son trône. Après un cantique à Notre-Dame de Bon-Espoir, M. l'abbé Grapin félicite les enfants d'être venus si nombreux et les engage à placer sous la protection de Notre-Dame leurs rêves, leurs projets, leur avenir. Puis retentit un nouveau cantique et les enfants s'éloignent en emportant dans leur cœur le souvenir de cette pieuse visite.

La première Conférence de la Salle des Etats.

La première des conférences qui doivent être faites pendant toute cette semaine dans la grande salle du Palais des Etats était confiée à l'un de nos plus brillants professeurs de la Faculté des Lettres, M. Roy, qui avait choisi pour sujet : « La Trémoille ».

La magnifique salle était remplie d'une assistance choisie qui, fréquemment, applaudit l'orateur, dont elle admirait la clarté, l'élégance du style, l'érudition bien française et l'excellent esprit. Nous ne pouvons même pas analyser, dans le cadre de notre récit, cette conférence qui charma l'auditoire. Quelques lignes du sujet montreront la méthode de l'orateur.

Sur l'estrade, nous avons remarqué autour de M. Collet, président de l'Académie, qui préside cette première réunion : MM. Thomas, curé de Notre-Dame ; Chabeuf, vice-président de l'Académie ; Cornereau, juge suppléant ; les colonels Brulot et de Gérauvillier ; Anot, ancien inten-

dant militaire ; Poisot, bâtonnier de l'ordre des avocats ; Metman, Langeron, Lafon, Huguenin, avocats ; d'Avoust, membre de l'Académie, etc.

M. Collot parle brièvement des faits de 1513, commémorés par la belle tapisserie du musée. Il félicite M. le Curé de Notre-Dame, auteur d'un savant ouvrage sur cette guerre, et qui, comme curé de Notre-Dame, devait avoir l'honneur d'être le promoteur des fêtes commémoratives. Il adresse ses remerciements à la municipalité, qui a bien voulu accorder la Salle des fêtes ; à la nombreuse assistance, et donne la parole à M. Roy.

A son tour, le distingué conférencier remercie la municipalité et les esprits avisés, les volontés ingénieuses qui ont su, avec beaucoup de patience, mener à bien ces solennités. Il n'est pas d'anniversaire plus important pour la ville et le pays que celui de 1513. Pour le pays, c'était la menace d'un démembrement ; pour la ville, c'était la menace d'une dévastation. Après avoir esquissé à grands traits le plan d'ensemble des conférences qui auront lieu et devront démontrer la vérité de cette affirmation, l'orateur retrace la vie mouvementée du grand capitaine, de l'homme au noble cœur que fut La Trémoille, dont la famille était originaire de l'ancien Poitou. Il le suit partout et montre son rôle comme gouverneur de Dijon, lors du fameux siège. Juste au moment où venait de se terminer une procession de Notre-Dame d'Espoir, le gouverneur, qui ne pouvait fléchir les Suisses, pas plus qu'il ne les avait fléchis à Lucerne, réussit à engager des négociations. Il alla remercier la Vierge, et c'est un fait historique qu'il attribua son succès à l'intercession de Notre-Dame.

La Trémoille quitta Dijon et, un peu plus tard, il fut blessé à mort, à Pavie, en combattant aux côtés de François I^{er}.

Le musée de Dijon garde une pierre où sont gravées les armes du célèbre gouverneur : une roue avec la devise : « Jamais hors de l'ornière », c'est-à-dire jamais hors du devoir, hors de l'honneur. Pendant toute sa vie, La Trémoille fut fidèle à cette noble devise.

L'auditoire applaudit longuement le conférencier qui venait de lui faire passer une heure pleine de charme.

La soirée de lundi

Cette troisième réunion de la Neuvaine était présidée par M. le chanoine Geoffroy, vicaire général. Comme les deux premiers jours, l'assistance était fort nombreuse.

Dans son sermon, le P. Delau montra, en termes élevés, combien était simple et généreuse la foi de nos ancêtres et comment ils savaient, par leur respect de la maîtrise divine, concilier les droits de Dieu et les exigences de la raison humaine.

Le programme musical comportait un *Magnificat* en faux-bourdon par le Chœur de chant de Notre-Dame et l'*Ave Maria* de Cherubini, chanté par Mlle Clotilde Kauffeisen. Tous les assistants se plurent à louer non seulement l'ampleur de sa voix harmonieuse, mais aussi sa diction parfaite.

La quatrième journée, celle du 21 Octobre

Le mardi 21 octobre, la quatrième journée de la Neuvaine commença par le pèlerinage de la paroisse Saint-Michel, à 7 heures. M. le chanoine Golmard, curé de Saint-Michel, célébra la messe et M. l'abbé Gay, vicaire à Notre-Dame, prononça une allocution dont voici le sujet : Par leur résistance opiniâtre, les Dijonnais de 1513 nous indiquent la loi de l'effort personnel qui doit exister dans notre vie et présider au développement de notre âme. Par leur démarche confiante aux pieds de Notre-Dame de l'Espoir, ils nous prêchent la confiance en Marie. Comme celle des ancêtres de 1513, notre filiale confiance sera constante et persévérante.

A 9 heures et demie, les élèves du Pensionnat de Sainte Ursule, au nombre d'environ 175, accompagnées des anciennes élèves de la maison, de leurs maîtresses et de leurs parents, venaient s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Bon-Espoir. La grand'messe fut célébrée par M. le chanoine Bélorgey, directeur du *Bien du Peuple*. Le Chœur de chant du Pensionnat avait accepté la mission d'exécuter la partie musicale de la fête. Les jeunes artistes s'acquittèrent de leur tâche d'une manière ravissante.

Elles chantèrent avec tant d'âme et d'harmonie les répons grégoriens et les morceaux liturgiques de la messe, en *fa*, dite *Alma Redemptoris*, de Sthele, avec un ensemble et un sentiment des nuances si parfaitement adaptés au caractère religieux de cette composition, que les assistants sentirent se mouiller leurs yeux.

A l'Offertoire, une ancienne élève, artiste de grand talent, Mlle Gouget, détailla d'un timbre très pur et avec une science musicale accomplie, un morceau de grand style, l'*Ave Maria* de Haendel.

La bénédiction du Saint-Sacrement, suivie d'un entraînant cantique à Notre-Dame, clôtura la cérémonie.

M. l'abbé Dutouquet, un des prédicateurs de la Neuvaine, rappela à ses auditrices les grandeurs de la maternité virginale de Marie et la confiance que cette Mère toute-puissante doit leur inspirer.

Puisse la bonne Mère de la Sainte-Espérance bénir les prières que lui adressèrent ses enfants : couronner de succès les études des plus jeunes, leur préparer un avenir heureux et utile et combler de ses abondantes bénédictions toutes celles qui, naguère, ont appris à l'aimer et à la prier dans leur cher pensionnat de Sainte-Ursule.

La réunion de 11 h. 1/4 était consacrée aux enfants des écoles de la paroisse Saint-Michel. Filles et garçons, conduits par leurs parents ou leurs maîtres et maîtresses, étaient nombreux. De leurs jeunes voix, ils chantèrent les cantiques à Notre-Dame de Bon-Espoir, qu'ils avaient appris pour leur pèlerinage.

Dans une courte allocution, à la portée de ces jeunes intelligences qui ne demandent qu'à s'éveiller, M. l'abbé Gay leur dit ce qu'ils étaient venus faire à Notre-Dame : payer un tribut de reconnaissance à la Sainte-Vierge pour les bienfaits qu'elle a répandus sur la ville : vouer à Notre-Dame leurs espérances et mettre sous sa protection leur foi, leur vertu, la délicatesse de leur âme et sa beauté.

A 8 heures, eût lieu la quatrième réunion de la Neuvaine. En l'absence de M. le vicaire général Bullier, M. le chanoine Thomas, curé de Notre-Dame, préside la cérémonie. Même foule aussi nombreuse, aussi attentive et accueillie que les premiers jours. Le Chœur de chant de

Notre-Dame continue à se distinguer. L'exécution de deux morceaux : *Peuple pieux* et *Tota Pulchra es*, est parfaite.

L'admirable orateur qu'est le P. Delau atteint le sublime dans le sujet qu'il traite. Voici une pâle analyse de ce magnifique sermon :

Lorsqu'ils virent leur ville sur le point d'être prise et saccagée, les Bourguignons, dit-il, portèrent leur désespoir aux pieds de Notre-Dame de Bon-Espoir. Le malheur les jeta éperdus, prosternés devant Dieu.

L'histoire nous les montre tous, grands et petits, riches et pauvres, confondant leurs prières.

Le malheur est la grâce suprême qui ramène les hommes à Dieu, les contraint à demander pitié. Tous sont malheureux. Malheureux entre tous l'être qui ne croit pas ; à toutes les grandes questions sur sa destinée, les formidables problèmes qui se posent, pas de réponse. Toutes les choses de la terre, gloire, fortune, passions assouvies ne remplissent pas son âme, puisqu'il n'en reste rien.

Malheureux nous tous qui croyons, parce que nous sommes des êtres continuellement menacés, sans sécurité, parce que nous voudrions nous affranchir des servitudes terrestres et nous ne le pouvons pas au gré de nos désirs.

Tout être qui réfléchit atteint vite en soi la profondeur de sa misère humaine. De cette profondeur, jaillit éperdu un cri vers Dieu. La profondeur crie vers les sommets — quels sommets ? non pas ceux de l'éternel perdu dans l'infini, mais ceux du Christ qui sur sa croix s'est abaissé jusqu'à nous. Quand on se sent perdu, on jette de son âme un cri « valide ». Avant que d'être malheureux, prions tout de même, que notre âme se fasse solitaire, qu'elle se remette entre les mains de Dieu.

L'être qui est avec Dieu, même s'il souffre, est heureux d'un moment de bonheur éternel.

La 2^e Conférence à la Salle des Etats.

Cette conférence a été faite par M. Lafon, avocat à la Cour d'appel.

La Salle des Etats était remplie du même public d'élite. Le président, M. J. Mack, conseiller municipal, présente, avec la distinction qui lui est naturelle, le conférencier à l'Assemblée. Voici un très court résumé du discours de M. Lafon :

Le sujet qu'il devait traiter dans sa conférence, était : « L'influence des événements de 1513 sur l'unité de la Patrie et sur la prépondérance en terre française de la religion catholique. »

Après avoir rappelé une vieille poésie :

« Priés pour pais, douce Vierge Marie »,

L'orateur rapproche l'époque de Jeanne d'Arc de celle de 1513. Il montre l'analogie singulière qui existe entre les deux époques : intervention de la Vierge Marie, unité de la Patrie, salut de l'Eglise de France, et action des La Tremoille.

Puis il présente, tour à tour, l'idée que l'on se faisait, dès 1484, de la Patrie (discours de Philippe Pot aux Etats généraux), la situation des nations voisines de la France au moment des événements étudiés, les motifs qui poussèrent les Suisses à envahir la Bourgogne, l'intérêt manifeste qu'il y avait à conserver à la France une province, « qui a été l'élément le plus liant, le plus capable de réconcilier le Nord et le Midi ». La conclusion de cette première partie de la conférence était que le traité de 1513 a maintenu l'intégrité de la Patrie, et que l'intervention miraculeuse aurait pu, en d'autres circonstances, être officiellement implorée, comme en 1513.

Quant aux conséquences de l'éloignement des Suisses et des Allemands, au point de vue de la vie de l'Eglise de France, l'orateur, s'inspirant des enseignements de l'ouvrage remarquable de M. le chanoine Thomas, *Le Concordat de 1516*, esquisse rapidement la situation faite à l'Eglise par la Pragmatique Sanction et par le Concordat de 1516, qui peut être considéré comme la suite naturelle de la libération du territoire en 1513.

Résumant alors, aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue religieux, les bienfaits de l'unité, **M.**

Lafon termine en faisant des vœux pour la paix, dans la cité, dans la Patrie, en terre française.

« Priez pour paix, douce Vierge Marie.
Priez pour paix, le vray trésor de joye ».

Cette conférence très documentée, pleine d'aperçus originaux, est longuement applaudie.

M. Mack se fait aussi l'interprète des remerciements des auditeurs.

La cinquième journée, mercredi 22 octobre.

Le pèlerinage des deux paroisses de Saint-Jean et de Sainte-Chantal se réunit à Notre-Dame le mercredi matin, 22 octobre, à six heures et demie. M. l'abbé Noirot, curé de cette dernière paroisse, célèbre la messe. Les jeunes filles de la paroisse Saint-Jean chantent divers morceaux avec un vrai sentiment de piété.

A l'Évangile, M. l'abbé Krau, vicaire à Notre-Dame, commente l'oraison liturgique : « Sainte Marie, jetez un regard de miséricorde sur les malheureux ; aidez notre faiblesse ; consolez ceux qui pleurent ; priez pour votre peuple, pour nos prêtres et nos religieuses ; que tous se ressentent de votre maternelle protection ».

A huit heures, pèlerinage et messe de communion du Pensionnat des demoiselles Nicey et Terrial. Remplaçant M. le chanoine Bullier, M. l'abbé Gaudot, secrétaire de l'évêché, célèbre la messe. Plusieurs morceaux sont chantés avec art et goût durant l'office.

Malgré le mauvais temps, l'École Saint-François était au complet, professeurs et élèves, à Notre-Dame, lorsque sonna la demie après neuf heures. M. le chanoine Glante-nay, directeur, dit la messe, en présence d'une foule immense.

Les chants suivants furent exécutés : Entrée, Choral, Suite gothique de Boëllmann ; *Salve Sancta Parens* (édition vaticane) ; *Kyrie*, d'Antonio Bernabès (1659-1732) ; *Gloria* de la messe *Salve Regina*, de Stehle ; à l'Offertoire, le *Choral en la mineur*, de César Franck ; le *Sanctus et Benedictus* de la messe de Kœnen ; l'*Agnus* de la

messe solennelle de saint Remi, de Th. Dubois. Comme sortie, l'orgue joue la fugue *en ré mineur* de J. Bach.

M. l'abbé Sullerot, s'adressant à des jeunes gens, futurs soldats, fit un excellent discours sur les exigences morales et religieuses du patriotisme.

A onze heures un quart, M. l'abbé Krau remonte en chaire pour apprendre aux enfants des écoles de Saint-Jean à dire et à bien comprendre la suave prière : « Je vous salue, Marie », que nous récitons tous avec amour, mais qui trouve dans nos pèlerinages, lorsqu'elle passe sur les lèvres des foules, un accent encore plus pénétrant.

La 3^e Conférence à la Salle des Etats.

A quatre heures du soir, M^e Huguenin, avocat à la Cour, exposa, dans la belle Salle des Etats, devant un public choisi, plus nombreux encore qu'aux précédentes conférences, ce qu'était Dijon au moment du Siègè.

Après avoir montré l'armée redoutable des Suisses se déployant sur les hauteurs qui dominent la ville, comme pour la braver, le conférencier explique ce qu'étaient les faubourgs sacrifiés, où subsistaient seuls la Maladière, la Madeleine et l'Hôpital, dont il retrace l'histoire.

Les remparts, vieux et caducs, insuffisants pour résister au choc de l'artillerie déjà puissante, venaient d'être renforcés par la construction du château, alors tout neuf, mais qui ne joua aucun rôle durant le Siègè.

M^e Huguenin montre ensuite ce qu'était la cité, vue de la tour de guette du château, les rues étroites et tortueuses bordées de pittoresques maisons.

Il commence par Notre-Dame la visite des églises. L'antique monument, alors dépourvu des gargouilles de sa façade, était rempli d'œuvres d'art admirables qu'éclairaient de splendides verrières. La Vierge-Noire occupait dans l'église même une petite chapelle remplie d'« ex-voto », éclairée de la seule lueur des cierges.

Le distingué conférencier passe ensuite en revue les principaux monuments de la ville, insistant sur ceux qui ont été modifiés ou qui ont disparu. Il décrit longuement la Sainte-Chapelle et ses trésors d'art que la Révolution a dévastés.

Dans sa promenade à travers la ville, l'orateur expose ce que furent certains quartiers, notamment la rue Piron, alors rue de la Poulaiellerie, habitée à peu près exclusivement par les Juifs.

Il esquisse ensuite brièvement l'histoire de la grande abbaye Saint-Bénigne, celle de la Chartreuse qui étaient l'une et l'autre dans tout l'éclat de leur richesse artistique, et termine en indiquant l'importance de 1513 pour l'histoire de la Bourgogne.

Un art nouveau se forme ; avec le Parlement une aristocratie nouvelle s'élève peu à peu ; pour loger les habitants des faubourgs, qui ne furent pas immédiatement reconstruits, on ébrèche les enclos des abbayes. C'est bien, comme on l'a dit, un tournant de notre histoire.

La soirée de mercredi.

La cinquième réunion des soirs de la Neuvaine des Fêtes a été présidée, le mercredi soir, par M. le chanoine Glatignat, directeur des Œuvres de religion et de piété. Malgré le mauvais temps, l'assistance était aussi nombreuse que les autres jours.

Le P. Delau parle du culte des Saints à l'époque de la miraculeuse délivrance de Dijon.

Il y avait, dit-il, chez les vieux Bourguignons, un amour des Saints tel qu'il n'en fut peut-être jamais au pays de France. L'église Notre-Dame était toute remplie de leur souvenir : de longues théories d'élus en illustraient les murs ; des autels, fondés et entretenus par les confréries, s'adossaient à chaque pillier ; sous le vaste narthex s'élevaient deux chapelles.

D'où venait cette dévotion des Saints ? comment était-elle entretenue ?

Il y avait, pour lors, dans cette merveilleuse église, vingt ou vingt-cinq prêtres, tous occupés à orienter et à maintenir les esprits vers les choses d'en haut. A cette époque, au surplus, les moyens de communication existaient à peine ; en tout cas, on y recourait peu ; et dans l'enceinte dijonnaise, des vies entières s'écoulaient à l'ombre des églises, sans qu'on éprouvât le besoin de regarder

par-dessus les remparts pour voir s'il existait d'autres hommes. On lisait de préférence la légende dorée des Saints, dont la poésie, hélas! perdue pour nos esprits vieilliss, enluminaient d'espoir le labeur quotidien. Les couvents étaient nombreux dans la ville : en cet âge d'une fabuleuse piété, où les fêtes chômées se célébraient si souvent, l'Eglise, quelles que fussent les calamités du dehors, chantait, chaque jour; et, chaque jour, prêchait imperturbablement, aux membres des confréries, l'un de ses saints. Et tous ces couvents étaient à nos aïeux : ils les avaient créés, ils s'associaient intimement à leur vie; et, en retour, tous ces moines qu'ils coudoyaient dans les rues incarnaient à leurs yeux l'idéal chrétien. Imprégnés tous d'une atmosphère de surnaturel, vivant dès ici-bas dans l'intimité des futurs élus, qu'y a-t-il d'étonnant qu'ils aient cru à l'intervention secourable des êtres disparus? Ils ne pensaient pas, eux, qu'on mourût tout entier; ils croyaient à l'influence des élus; et c'est pourquoi, aux jours anniversaires du fameux épisode de septembre 1513, ils promenèrent les reliques de leurs Saints dans les rues de la ville, ne l'ayant pu faire aux jours angoissés du Siège, mais les ayant tous intéressés à leur infortune.

Que sont devenus tous ces ossements des Saints si vénérés de nos aïeux? La Révolution les a jetés au vent. Bénissons Dieu qui a permis que notre vieux sol bourguignon s'en imprégnât. Si oublieux que nous soyons du passé, la terre que nous foulons est, encore aujourd'hui, la terre des saints.

Le Salut est chanté par le Chœur de chant de Notre-Dame. Le cantique bien connu du P. Lhoumeau : « *J'aime ardemment Marie* »; *Beata Dei Genitrix*, du chanoine Chaminade, et le *Tantum ergo* de Piel.

La sixième journée, jeudi 23 octobre.

Le *Triduum* de l'Adoration perpétuelle s'est ouvert le jeudi matin, 23 octobre, à six heures, par l'exposition du Saint-Sacrement et par une messe de Communion générale.

A six heures et demie, pèlerinage des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Paul; M. l'abbé Laboureau, vicaire à

Saint-Pierre, remplaçant M. le Curé, célèbre la messe. M. l'abbé Grapin exhorte ses auditeurs à ranimer leur foi en la puissance de Marie, pour que la Vierge continue à récompenser leur confiance par des faveurs aussi remarquables que celles qu'avaient obtenues leurs ancêtres. Différents morceaux sont chantés au cours de la messe avec l'ardente piété qui caractérise toutes ces réunions. La bénédiction termine la cérémonie.

A neuf heures et demie eut lieu le pèlerinage de l'Ecole Saint-Joseph. Tous les professeurs et élèves étaient présents. M. l'abbé Poussy, l'excellent aumônier de l'Ecole, officiait. Au cours de cette cérémonie, qui eût grande allure, les chants suivants furent exécutés avec un art consommé : Messe des Anges, à l'Offertoire, *Ecce Panis*, de César Franck; solo de baryton par M. Mangonot, le distingué professeur de musique de l'Ecole. A l'élévation, un *Ave Verum*, de Mozart, à quatre voix mixtes, chanté par la chorale de l'Ecole.

Au Salut, un *Panis Angelicus*, à quatre voix mixtes, d'un auteur inconnu du seizième siècle, également chanté par la chorale de l'Ecole. Ce morceau est admirable. La même chorale exécuta ensuite le *Tantum ergo* à quatre voix de Schumann.

Au grand orgue, l'excellent artiste Guzman joua la *Prière* de Joseph Jongen et l'*Allegro* de Mendelsohn.

M. l'abbé Dutouquet commenta la phrase « *Monstra te esse Matrem*; Montrez que vous êtes notre Mère ». Le rôle de la mère est de donner la vie, d'instruire et de former les êtres qui sont issus de sa chair et de son sang, de les aimer. Aucune mère n'a jamais mieux rempli sa fonction que Marie vis-à-vis de nous.

Profitant du jour de congé, quelques prêtres avaient amené de la campagne plusieurs groupes de pèlerins. Nous avons remarqué au hasard : MM. les curés de Saint-Martin-du-Mont, de Veuvev, de Corpeau, de Pernand; sûrement, ces fêtes contribueront à accroître la dévotion envers Marie et à faire connaître au loin Notre-Dame de Bon-Espoir, si puissante et si bonne.

A onze heures et demie, pèlerinage des enfants des paroisses Saint-Pierre et Saint-Paul, auxquels s'étaient joints

les enfants de Sainte-Chantal, trop éloignés pour accomplir hier leur pèlerinage. M. le Chanoine Noirot, curé de Sainte-Chantal, donne la bénédiction, après un court entretien aux enfants par M. l'abbé Grapin. Pour braver sans péril les dangers qui les attendent, dit-il, les enfants ont raison d'invoquer la Vierge de Bon-Espoir, eux qui sont à l'âge des larges espérances.

A trois heures du soir, les vêpres solennelles furent chantées sous la présidence de M. le chanoine Chanlon.

La quatrième Conférence à la Salle des Etats.

M. Maurice Poisot, bâtonnier de l'ordre des avocats, fait, devant une nombreuse assistance, une conférence en laquelle il examine les causes et les premiers faits de l'invasion de 1513.

Les causes peuvent se résumer en trois faits principaux :

1° Le mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III. Ce mariage, conclu en 1477, fit passer à la maison d'Autriche les droits que la princesse Marie faisait valoir sur la Bourgogne.

2° Le renvoi à son père de Marguerite d'Autriche, fille de Marie de Bourgogne, qui était fiancée au roi de France, Charles VIII, et était élevée en France depuis 1483. Le roi la fit reconduire en Allemagne en l'année 1491, afin d'épouser Anne de Bretagne. Il fit ainsi renaître les anciennes prétentions de Maximilien à la Bourgogne.

3° La formation, en 1510, de la Sainte-Union, créée par le pape Jules II, pour protéger les Etats de l'Eglise et pour rejeter les Français hors de l'Italie. Cette alliance comprenait tous les ennemis de la France : elle gagna les Suisses qui furent heureux d'envahir le duché de Bourgogne et d'essayer de s'emparer de sa capitale, donnant ainsi satisfaction aux désirs de Maximilien et de sa fille Marguerite.

C'est par suite de ces causes qu'en 1513 il se forma une grande armée suisse, soutenue par un corps d'Allemands et un autre de Comtois, qui envahit la Bourgogne. Elle ravagea tout le pays, depuis Gray, et arriva le 8 septembre sous les murs de Dijon.

La lettre d'adieu qu'un des serviteurs de Marie de Bourgogne écrivit à sa femme avant de marcher au supplice, et que M. Poisot eut l'heureuse idée de reproduire, émut l'assemblée. Un sentiment tout différent s'empara d'elle lorsque l'orateur mit Louis XI en scène avec ses astucieux propos aux Gantois. Nul ne se méprit sur les feintes caresses du roi, que le conférencier se plut d'ailleurs à percer à jour. Les applaudissements qu'il recueillit lui prouvèrent qu'il avait grandement intéressé son auditoire.

La soirée de jeudi.

La réunion de 8 heures fut le digne couronnement de la journée, qui fit entrer la Neuvaine des Fêtes de la Délivrance dans une phase plus solennelle. L'auditoire était si nombreux au moment où le P. Delau monta en chaire qu'il n'y avait plus une place disponible. C'est devant cette assistance compacte que l'éminent prédicateur prononça un magnifique sermon sur la Vierge-Noire, dont voici le résumé :

En 1513, dit-il, dans leur détresse, les Dijonnais s'adressèrent à Notre-Dame de l'Espoir et promènèrent dans leurs rues sa statue miraculeuse.

Quelle est cette statue ? D'où vient-elle ? On affirmait jadis qu'elle avait été rapportée d'Orient par quelque croisé. La critique historique a démontré de nos jours qu'elle fut taillée chez nous en plein bois par quelque ymagier du Moyen-Age. Mais quel est cet artiste ? On l'ignore. Qu'importe ! Laissons sur ces origines flotter le voile du mystère. Tout ce qu'il nous suffit de savoir, c'est qu'elle fut, pendant des siècles, pour nos aïeux, l'occasion des faveurs du Ciel. De temps immémorial, son image, lentement brunie par le temps, puis noircie par des mains inexpérimentées, fut entourée de splendeurs dans une chapelle du transept sud, d'où elle répandait sur ses enfants la vivifiante lumière de ses bontés. Bourgeois, marchands, nobles, ducs comblèrent à l'envi le sanctuaire d'offrandes et de fondations. C'est un cantique ininterrompu d'amour et de gratitude qui de loin prépare l'insigne faveur de 1513, la délivrance de Dijon et de la Bourgogne.

Mieux que nous, nos pères comprenaient la place suréminente tenue par la Vierge Marie dans l'économie de notre Rédemption. Leur foi intelligente n'apparaît nulle part mieux que sur les tryptiques de l'époque. Au milieu, l'histoire du crucifiement ; à droite, sur l'un des deux panneaux mobiles, la Vierge Mère ; sur l'autre, à gauche, Eve, la première femme. Et ces deux créatures, celle-là belle et resplendissante, celle-ci terne et honteuse, se font pendant, des deux côtés de la croix : Eve, auteur du péché ; Marie, régénératrice du pardon.

Et avec tout l'art d'un maître ymagier, toute la science d'un théologien, le prédicateur met en un relief merveilleux cette antithèse des deux femmes, dont l'une s'emploie et excelle à refaire ce que l'autre avait si misérablement défait. Il termine en nous montrant, au terme de l'ascension de l'humanité vers Dieu, la radieuse immortalité d'Eve et de Marie, sur le seuil du Paradis.

Au cours de cette belle cérémonie, les chants suivants furent exécutés : *A tes pieds. ô tendre Mère*, par le Chœur de chant de Notre-Dame ; *O mysterium ineffabile*, de Clérambault (1676-1749), chanté par M. Piotti, de la Schola Cantorum de Paris ; *Tantum ergo*, de Verhelst, par le Chœur de chant de Notre-Dame. M. Guzman joua une magnifique sortie de Tournemire au grand orgue.

La septième journée, vendredi 24 octobre.

Le vendredi matin, à 6 heures, l'exposition du Saint-Sacrement, suivie de la messe, eut lieu comme la veille. Puis, à 6 heures et demie, ce fut le tour du pèlerinage de la paroisse Saint-Joseph. M. l'abbé Laprée célébra la messe devant une très nombreuse assistance. M. l'abbé Gay prononça une allocution dont voici le thème : « Tout chrétien a une petite cité à « défendre » et à rendre « prospère » : son âme.

« Cette double mission est laborieuse, difficile. Les ennemis qui la viennent entraver sont nombreux, puissants, audacieux. Sans nous décourager, il faut, à l'exemple des Dijonnais de 1513, entreprendre une lutte énergique et courageuse, mettant en œuvre les forces vives

que Dieu a déposées en nous. Comme nos aïeux, nous demanderons aide et protection à la « douce Vierge » ; avec son appui bienveillant, nous garderons la petite cité de notre âme, et nous la ferons grandir. »

A 9 heures et demie, nous avions l'honneur de recevoir le pèlerinage du vénérable Chapitre de la cathédrale. La chorale de l'Orphelinat de Domois était chargée de la partie musicale. Elle exécuta successivement le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Credo* de la messe de *Angelis* ; le *Sanctus* et l'*Agnus* de la messe *Beatae Mariae Virginis* en chant grégorien. Un *O Salutaris* de Lefebure Wely fut chanté par M. l'abbé Braux, dont la voix harmonieuse et puissante causa une profonde impression. Un *Tantum ergo*, par la Chorale enleva superbement la cantate *O Vierge bienheureuse*. Puis nous entendîmes des morceaux d'orgue artistement joués : *Prière à Notre-Dame* et *Toccata*, de la Suite gothique de Boëllmann.

M. le chanoine Lusson célèbre la messe qui est présidée par le nouveau Doyen, M. Gaitet. Le P. Dutouquet parle du triomphe que la Vierge Immaculée a remporté sur l'Enfer, gage et prélude de celui que tout chrétien doit remporter à son tour.

Tous les orphelins de Domois étaient présents, sous la conduite de M. le chanoine Chanlon, directeur de l'orphelinat, et de M. l'abbé Richard, sous-directeur, tous les deux anciens vicaires de Notre-Dame, ainsi que M. le chanoine Glatignat.

Vinrent ensuite, comme les autres jours, les pèlerinages des enfants des paroisses. Le vendredi, à 11 h. 1/4, arrivèrent en foule ceux des paroisses de Saint-Joseph et de Notre-Dame. M. l'abbé Laprée présida la cérémonie et M. l'abbé Gay prononça une allocution appropriée à ce nouvel auditoire.

A 3 heures, les vêpres de l'Adoration perpétuelle furent chantées sous la présidence de M. le chanoine Gareau, président de la section des Œuvres économiques et sociales des Œuvres de l'Union diocésaine.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici d'un office qui a été très suivi pendant toutes ces fêtes : l'exercice du Saint-Rosaire. Il a continué chaque jour, comme il se fait de

coutume, à 5 heures, mais la foule a doublé. C'est la prière commune qui monte vers la Vierge pour la rendre pitoyable à toutes les misères, secourable à tous les besoins et qui se fait plus intense au souvenir comme en face des grandes crises de l'histoire.

Dans l'intervalle des offices, on remarque un va-et-vient continuel de fidèles qui arrivent de la ville ou de la campagne, isolément ou par groupes, heureux de mettre sous la protection de Notre-Dame de Bon-Espoir leurs personnes et leurs intérêts.

La cinquième Conférence à la Salle des Etats.

La cinquième Conférence historique du Centenaire, « sur le Siège de Dijon en 1513 », fut faite à 4 heures du soir par M. Langeron, avocat à la Cour d'appel, de qui l'on connaît le grand talent de conférencier.

L'auditoire était, comme les jours précédents, très nombreux : la vaste salle se trouvait remplie.

M. Anot, sous-intendant militaire en retraite, qui présidait la réunion, a présenté l'orateur et lui a ensuite donné la parole.

Après avoir résumé rapidement les causes de la guerre qui avait éclaté entre la Suisse, alliée aux Allemands, et la France, ainsi que les premières étapes de l'invasion, déjà exposées dans la conférence précédente, M. Langeron a raconté l'arrivée de l'armée ennemie devant Dijon.

Puis il a fait connaître les hommes qui avaient la charge de la défense de la place et les mesures qu'ils prirent dans ce but. Il l'a fait d'une manière précise et éloquentة qui a vivement intéressé l'auditoire.

Il décrit ensuite le bombardement avec toutes les péripéties, l'assaut manqué des Allemands et surtout la procession de la Vierge-Noire, qui eut lieu, non pas autour des remparts, comme on l'a trop souvent répété, mais seulement autour de l'église Notre-Dame, dans les rues que leur position centrale mettait à l'abri des projectiles.

L'orateur fait remarquer que, s'il faut dégager cette touchante manifestation des faits légendaires que l'imagination populaire y a ajoutés, on n'en doit pas moins recon-

naitre que les événements qui suivirent et qui amenèrent, contre toute attente et toute prévision, la prompte et entière délivrance de la ville, furent très surprenants et justifient la qualification de « miraculeuse » que cette délivrance a reçue des contemporains et de la postérité.

L'orateur a insisté sur l'heureuse et habile inspiration de La Trémoille, sur son habileté à renouer les négociations et à discuter les prétentions des Suisses, qui finirent par consentir un traité moins désavantageux qu'on aurait pu le craindre.

C'est ainsi que cette courte guerre fut terminée et que La Trémoille, par sa courageuse résistance et sa prudence, préserva la France d'une invasion dont les conséquences auraient été funestes et incalculables dans les malheureuses circonstances où le royaume était placé.

M. Langeron raconte ensuite l'histoire du « Vœu de la ville », fait en reconnaissance d'un si grand bienfait, et il rappelle les vicissitudes historiques de la fête et de la procession commémoratives du mois de septembre, instituées par ce vœu pour conserver la mémoire de cet événement prodigieux et inespéré.

Avant de terminer, l'orateur a voulu examiner quelle fut, dans les arts et dans la littérature, l'influence de ce fait historique.

A ce sujet, il décrit la tapisserie du musée et rappelle les beaux vers consacrés au siège par Antoinette Quarré, une des illustrations de notre ville, quoique un peu oubliée aujourd'hui.

Les auditeurs ont goûté l'harmonie des belles strophes de l'*Ode à Dijon*, où sont résumées les principales scènes du Siège, et qui mériteraient d'être plus connues.

Enfin, dans sa péroraison, l'orateur explique pourquoi on a rappelé ce passé lointain. Il ne faut pas laisser perdre le souvenir des grandes choses accomplies par nos pères ; et on doit trouver dans leurs tristesses et dans leurs épreuves, comme dans leurs gloires, des leçons et des exemples de courage, de sacrifice et d'abnégation, et aussi des raisons d'aimer de plus en plus la terre natale, imprégnée de traditions qui sont le patrimoine de tous et font vibrer à l'unisson le cœur de ses enfants.

M. Anot a remercié l'orateur en quelques paroles chaleureuses qui ont été saluées, comme l'avait été, à différentes reprises, le beau discours de M. Langeron, d'unanimes applaudissements.

La soirée de vendredi.

A toutes les cérémonies qui se déroulent à Notre-Dame pendant ces mémorables journées, la foule est toujours de plus en plus nombreuse. On voudrait que l'église fut doublée et triplée pour contenir les fidèles qui viennent prier Notre-Dame de Bon-Espoir. On remarque parmi les assistants beaucoup de personnes venues des villes des environs et de lointains villages.

La coïncidence des fêtes du Centenaire avec celles de l'Adoration perpétuelle engage le R. P. Delau à parler de l'Eucharistie. Est-ce s'éloigner du sujet habituel de ses prédications ? Non, certes. En 1513, tandis que les assiégés processionnaient dans les rues, les invalides emplissaient l'église, suppliant le Christ de sauver la ville ; et l'année suivante, la première où se commémora la miraculeuse délivrance, le maieur et les échevins ne manquèrent pas de rendre grâces au Fils qui par sa Mère avait chassé l'envahisseur.

Nos pères manifestaient tant de respect, tant de générosité envers le pain mystérieux de l'autel ! Il n'y avait rien d'assez beau, rien d'assez riche pour rehausser le culte qu'ils rendaient à Notre-Seigneur et pour glorifier davantage l'humilité de la Sainte-Hostie.

Que dire du sacrement de l'Eucharistie ? s'écrie l'orateur. Il nous faut, pour le contempler, imiter Zachée, ce petit homme de l'Évangile que Jésus pria de descendre du sycamore où il avait dû monter, afin de voir passer le divin Guérisseur ; il nous faut descendre des hauteurs de notre raison ; il se trouve, en effet, dans une Hostie consacrée, une telle accumulation de mystères, un tel renversement de toutes valeurs humaines, qu'il importe à qui veut s'en approcher de recourir aux lumières de la foi.

Pourquoi d'abord l'Eucharistie ? Quel fut le dessein de son inventeur ? Dieu a voulu essayer de nous convaincre

qu'il nous aimait ; et, dans ce dessein, il a suivi la loi de tout amour vrai : il s'est sacrifié. Sacrifié dans la passion violente du Vendredi-Saint, lorsque, seul, abandonné de tous, même de son père, ayant accaparé dans sa conscience tout le mal, il expire sur la croix ; puis sacrifié, d'un sacrifice pacifique, ininterrompu, où il se donne à nous pour que nous vivions de sa vie ; où parvenu au terme d'un amour insensé selon la sagesse humaine, il dépose en des êtres mortels une semence d'éternité.

Est-ce que nous nous expliquons cette conversion de la substance du pain au corps de Notre-Seigneur ? Non, certes ; et la notion la plus obscure que possède notre esprit est précisément celle de substance. Mais peu importe le mystère : il nous suffit d'être avertis par la foi que notre âme, si elle est digne de la communion, est pénétrée de la vie même de Dieu.

Et dire qu'il y a des êtres humains qui forcent Dieu à venir ainsi, corps et âme et divinité, sous les apparences d'un morceau de pain ! Qui sont ces hommes ? Les prêtres, que Dieu laisse en tout semblables à leurs frères, exposés comme eux aux mêmes tentations, soumis aux mêmes faiblesses, victimes des mêmes défaillances. Pourquoi ? Parce qu'il exige que dans le prêtre l'humilité soit et demeure sa qualité maîtresse. Pauvre comme le fut son maître, le prêtre doit vivre et mourir pauvre. Il faut qu'il soit libre, dégagé de tout parti politique, n'ayant qu'un ennemi, le mal, qu'un ami, le bien, et, pour cela, il faut qu'il passe dans le monde comme n'en étant pas.

En présence de tous ces mystères de l'Hostie, quelle sera notre attitude de chrétiens ? Mettons-nous à genoux devant l'autel et disons ces trois seuls mots : « Je me tais, je crois, j'adore. »

Comme tous les soirs de la Neuvaine, la cérémonie s'était ouverte par le *Magnificat* en faux-bourdon. Le Chœur de chant exécuta ensuite *Notre-Dame de France*, de Gounod. Et l'on entendit un magnifique soprano, Mme D..., interpréter remarquablement l'*O salutaris* de Saint-Yves-Bax. Avant la bénédiction, le Chœur des jeunes Filles chanta le *Tantum ergo* de Ett. En sortie, M. Guzman joua avec son talent habituel la *Fugue en sol mineur* de J.-S. Bach.

La huitième journée, samedi 25 octobre.

La paroisse Notre-Dame devait fermer le cycle des pèlerinages paroissiaux et la journée du samedi terminer le Triduum de l'Adoration perpétuelle. Après la messe de l'Exposition du Saint-Sacrement, à 6 heures, celle de 6 heures 1/2 fut célébrée par M. le chanoine Thomas, curé-doyen de Notre-Dame. L'assistance emplissait l'église et le nombre des communicants dépassa celui des jours précédents, déjà pourtant chaque fois considérable. Notre-Dame de Bon-Espoir protégera certainement ceux qui l'ont si bien priée : le pasteur et son troupeau.

Dans l'allocution qu'il prononce, M. l'abbé Krau prend pour sujet : « La Sainte-Vierge et l'Espérance » et développe avec un vrai talent cette idée si bien appropriée à la circonstance en montrant que la Mère du Bel Amour prévient les demandes de ses enfants, qu'elle exauce leurs prières et comble leurs désirs.

A 9 heures 1/2, la messe solennelle, spécialement réservée à la paroisse, est chantée avec un goût parfait par le Chœur de chant de Notre-Dame, les Enfants de Marie et l'Institution Sainte-Clotilde (*Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus* à deux voix égales, de Mairet).

L'orgue joua l'*Allegro cantabile* de Widor et une *Etude en forme de canon*, de Schumann.

M. le chanoine Gareau célébrait l'office divin.

Le P. Dutouquet montra comment la femme a été réhabilitée en la personne de Marie ; comment, dans le catholicisme seul, elle a retrouvé la dignité et l'honneur. Enfin, il fit voir que la condition de la grandeur était pour elle le sacrifice à l'exemple de Marie,

A 3 heures, les vêpres furent chantées sous la présidence de M. le chanoine Choiset.

A toutes ces cérémonies, il faut le redire, l'assistance était nombreuse au point qu'il n'y avait plus de places quand commençaient les offices. On ne savait trop ce que l'on devait le plus admirer, de la grandeur des solennités, de l'ordre parfait avec lequel elles se suivaient, ou de l'empressement et du recueillement des fidèles. Les fêtes

religieuses de Notre-Dame ont été célébrées avec un zèle, une affluence et une piété également admirables : c'est le témoignage qui leur a été unanimement rendu.

La sixième Conférence à la Salle des Etats.

C'était la dernière conférence historique ; elle fut faite à 4 heures du soir par M. le chanoine Thomas, qui remplaça M. Delpech, empêché au dernier moment.

L'historien distingué des événements de 1513 sut captiver son auditoire. Voici le résumé de cette conférence qui clôtura dignement l'œuvre d'histoire locale élaborée au cours de cette grande semaine de fêtes.

M. le colonel de Gérauwillier, président de la Croix-Rouge, présente en termes choisis l'orateur de la sixième conférence. Il rappelle comment les Allemands convoient encore la Bourgogne et félicite l'assemblée du patriotisme avec lequel les dames de la Croix-Rouge, nombreuses à cette réunion, prêteraient leur dévouement à nos soldats, en cas d'invasion nouvelle.

M. le Curé de Notre-Dame prend alors la parole :

Il explique qu'en l'absence de M. Delpech, retenu par des devoirs de famille aux extrémités de la France, il a dû se charger de parler, à sa place, des conséquences du traité de Dijon, au point de vue des impressions qu'il produisit dans les principales cours de l'Europe et des nouvelles relations internationales dont il fut l'origine.

A Paris, comme à Dijon, la joie fut grande quand on apprit la levée du Siège. Mais à Londres, à Vienne, en Italie, en Espagne et surtout en Suisse, le mécompte fut extrême. Le bonheur des uns et la déception des autres mettent en pleine lumière le caractère victorieux de la délivrance de la ville et de la province.

Louis XII profita de la détente qui suivit le traité, pour faire la paix avec tous ses voisins. Avec l'Angleterre et l'Espagne cette paix fut consacrée par des unions matrimoniales : la sienne conclue avec une sœur d'Henri VIII et celle d'une de ses filles projetée avec un infant d'Espagne.

Le traité conservait la Bourgogne à la France, mais il céda le Milanais aux Suisses, qui venaient de le conqué-

rir. Il maintenait les alliances réciproques des hautes parties contractantes avec l'empereur, avec le Pape et avec les autres souverains.

Il accordait aux Suisses, comme indemnité de guerre, une somme de 400.000 écus, sur laquelle ils exigèrent un acompte de 25.000 francs, parce qu'ils durent remmener vides les chariots sur lesquels ils s'étaient promis de déménager les habitants de Dijon. Louis XII discuta plus tard cette somme, mais François I^{er} la paya, à la condition que les Suisses se désisteraient de toute revendication sur le Milanais, dont il avait refait la conquête.

Le traité consacrait les droits du Pape sur certaines places, dont les Français s'étaient emparés, mais qui faisaient partie du domaine temporel du Saint-Siège. Cette première ouverture amena bientôt une paix définitive avec le Saint-Père. François I^{er} reconnut l'abrogation de la Pragmatique-Sanction qui venait d'être condamnée solennellement par le V^e Concile de Latran. Le Concordat de 1516 fut conclu sur ces données et la paix religieuse, troublée depuis la Convention de Bourges, en 1438, fut assurée jusqu'au temps de la Révolution.

Il en advint de même avec la Suisse. La paix fut criée perpétuelle sous les murs de Dijon; elle fut ensuite ratifiée comme telle après la bataille de Marignan, et les Suisses devinrent nos alliés fidèles. Notre-Dame de Bon-Espoir mérita ainsi le titre de Notre-Dame de la Paix que lui donnent les anciens documents.

M. de Gérauwillier adressa ses remerciements au conférencier, dont les paroles avaient été interrompues par de fréquents applaudissements, et il en mérita de nouveaux lui-même par les accents patriotiques qu'il laissa déborder de son cœur.

La soirée de samedi.

A la cérémonie du soir, présidée par M. le chanoine Frémont, l'assistance était aussi nombreuse qu'aux précédentes. Le P. Delau trouva des mots admirables pour exprimer ce qu'est le Saint Sacrifice de la Messe, en lequel, dit-il, Dieu s'offre à Dieu par la main d'un homme, le prêtre.

Le prédicateur rappelle le bienfait de la délivrance de Dijon, dont il montre la grande importance, au point de vue religieux et français. A ces vieux Bourguignons, gens de foi et d'honneur, il ne suffit pas de recevoir un bienfait et d'en profiter. Leur fierté et leur conscience exigent un témoignage de reconnaissance envers celui à la puissance et à la bonté duquel ils se sont redevables de leur délivrance. Dieu, par l'intercession de la Vierge, a délivré la ville, sauvé leurs biens, leur vie, leur indépendance patriotique. Ils le proclament ouvertement. Les délibérations de la Chambre de ville en font foi ; le vicomte maieur, Bénigne de Cirey, et les échevins, tel Thomas Berbisey, l'affirment en plein conseil et devant la foule. Que rendre à Dieu ? à la Vierge ? Nous ne traduirions pas suffisamment leur pensée si nous ne parlions que du fait matériel de la procession qui, chaque année, déroulait jadis, dans les rues de la ville, les pompes de son cortège et qui les déroule encore, tous les ans, dans les nefs de Notre-Dame.

Cette procession, devenue séculaire, si démonstrative qu'elle soit, exprime-t-elle toute la pensée de nos pères ? Est-ce un acte de reconnaissance qui leur suffise ? Non, leur foi est plus avisée. La Vierge, promenée à travers la ville, semblait, à mesure qu'elle parcourait les rues, comme prendre entre ses mains la reconnaissance populaire, s'en charger, pour venir enfin, arrivée à l'église assignée comme terme de son voyage, la déposer sur l'autel. C'est là que Jésus-Christ, entre ses mains divines, la prend, à son tour, pour l'offrir au Père des éternels bienfaits. Nos pauvres actes de reconnaissance se magnifient, se glorifient quand Jésus-Christ les fait siens dans l'immense charité de son amour. Il les divinise.

L'orateur invite son auditoire à continuer la foi des aïeux, par la croyance vivante en Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, et par la confiance profonde dans son amour pour nous. De nos banalités, de nos misères, de nos faiblesses, il est le seul Sauveur. Il est l'unique intermédiaire établi par Dieu pour le salut du monde. Les autres médiations ne valent que par la sienne, parce qu'elles sont toutes fondées sur lui.

Après le sermon, l'Amende honorable au Très-Saint Sacrement de l'autel fut lue du haut de la chaire, puis la procession du Saint-Sacrement se déroula dans les trois nefs de l'Eglise au milieu d'une foule profondément recueillie mais si compacte que l'on pouvait à peine passer.

Cette clôture du « triduum » de l'Adoration perpétuelle, inclus dans la Neuvaine du quatrième Centenaire de la Délivrance de Dijon, fut vraiment grandiose.

Le Chœur de chant montra sa valeur dans le *Magnificat*, en faux-bourdon, et la superbe *Cantate à la Vierge-Mère* de Quignard. L'*Ave Maria*, de César Franck, avec accompagnement de violoncelle, fut délicieusement chanté par Mlle Jeannin. Le *Tantum ergo*, de Bach, par le Chœur de chant de Notre-Dame, précéda la bénédiction.

La neuvième et dernière journée, dimanche 26 octobre.

Nous n'avons pu donner jusqu'ici qu'une relation sommaire des splendides cérémonies des Fêtes du IV^e Centenaire de la Délivrance de Dijon. En commençant le récit de celles du dimanche 26, qui était à la fois le jour le plus solennel de cette Neuvaine de Fêtes et celui de leur clôture, nous sommes contraints de plus abréger encore, tant cette journée du dimanche a été remplie.

Dès le matin, on voyait flotter tout autour de l'Eglise les drapeaux de Fête, aux couleurs nationales, comme à celles du Saint-Siège. Les grands établissements, les anciens hôtels de famille et nombre de maisons particulières avaient leurs décorations dans les divers quartiers de la paroisse. Le soir, plusieurs maisons ont été illuminées.

Disons seulement d'une manière générale avec le *Bien Public*, dont nous n'avons guère fait que reproduire les comptes-rendus, que pour les Dijonnais de notre époque, cette Neuvaine destinée à célébrer le IV^e Centenaire de la miraculeuse délivrance de Dijon restera inoubliable. La ville et même beaucoup de campagnes ont fourni un contingent énorme aux fêtes de Notre-Dame. La Sainte Image a vu défiler à ses pieds une innombrable population. Le culte qu'avaient nos ancêtres pour leur Protectrice ne s'est

pas perdu. Non, il n'est pas vrai, comme le disent certains journaux, que la Foi s'en va. Elle est au contraire plus vivante et plus agissante qu'il y a seulement dix ans. Notre-Dame de Bon-Espoir peut être satisfaite ; les fêtes civiles spéciales, qui devaient être organisées en son honneur, n'ont pu avoir lieu, on sait pourquoi ; mais l'hommage populaire qui lui a été rendu n'en a pas moins été très grand, tant par l'empressement du peuple dijonnais que par la splendeur des cérémonies.

Les cérémonies du matin.

Les messes matinales de 6 heures, de 6 h. 1/2 et de 7 heures sont remarquablement belles par le nombre des assistants et des communions générales de clôture. Mais l'une des plus impressionnantes fut la messe de 8 heures, qui fut encore célébrée par M. le Directeur des œuvres diocésaines. C'était le pèlerinage des jeunes gens. Tous les patronages de la ville, la Jeunesse Catholique, les œuvres diverses de jeunes gens s'étaient donné rendez-vous à Notre-Dame. On estime à plus de mille le nombre de ces adolescents, espoir de demain, qui se trouvaient ainsi réunis. Les communions furent si nombreuses que l'on se vit obligé de les faire distribuer par cinq prêtres à la fois. Le *Credo*, chanté à pleine voix par les vigoureuses poitrines de ces jeunes catholiques, affirma leur foi et leurs espérances.

M. le Curé monta deux fois en chaire pour la récitation des actes avant et après la Communion, puis l'assemblée tout entière chanta le *Magnificat*, l'hymne triomphal de la Sainte-Vierge. A 9 heures et à 11 h. 1/2, même foule compacte et recueillie.

A 10 heures, la messe pontificale fut célébrée par Monseigneur l'Evêque de Dijon. Bien avant le commencement de la cérémonie, l'église était absolument bondée. Le chœur était rempli tout entier par le clergé de la ville et diverses personnalités. Les absides elles-mêmes avaient été complètement envahies, ainsi que les marches de tous les autels.

La Maîtrise de la cathédrale, dirigée par M. le chanoine

R. Moissenet, a prêté son concours à cette solennité, comme aux autres offices pontificaux de la journée. Ce fut pour les nombreux amateurs de grande musique religieuse un enchantement que l'exécution du programme suivant : *Kyrie*, et *Gloria* de la messe à quatre voix d'Ebner; *Sanc-tus* et *Benedictus*, de Widor, et *Agnus*, de César Franck. A l'Offertoire, M. Guzman joua avec un grand talent le *Cantabile* de ce maître qu'était César Franck, puis la *Cin-quième symphonie*, de Widor, et, en sortie, un délicieux *Prélude et fugue sur le nom de Bach*, par Listz. Il n'y a qu'un mot pour qualifier l'exécution des chants et des morceaux de musique : ce fut parfait.

Le Banquet.

A 11 h. 1/2, un banquet eut lieu dans le grand salon du célèbre hôtel du « Marais », sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

Voici la liste des invités de M. le Curé de Notre-Dame, qui faisait les honneurs de cette réunion :

Mgr Monestès avait à sa droite M. Collot, président de l'Académie de Dijon, et à sa gauche M. Poisot, bâtonnier de l'ordre des avocats. En face de Sa Grandeur, M. le Curé de Notre-Dame avait à ses côtés MM. les vicaires généraux Geoffroy et Bullier.

Citons ensuite : MM. le chanoine Sebille; Anot, sous-intendant militaire en retraite; le chanoine Lusson; le docteur Collette; les chanoines Gareau et Marigny; le colonel de Gérauvillier; Lafon, Langeron et Huguenin, avocats à la Cour d'appel; les chanoines Glatignat, Frémont, Burtsey, supérieur du grand séminaire; Bizouard, archiprêtre de la cathédrale; le docteur Erb, ancien rédacteur et fondateur des *Nachrichten* de Zurich; le comte de Broissia; le commandant Pellerin; le comte du Parc; les chanoines Golmard, curé de Saint-Michel; Batard, chancelier de l'Evêché; Voisot, directeur des Œuvres de jeunesse; F. Chevalier, curé de Saint-Pierre; Noirot, curé de Sainte-Chantal; Bélorgey, directeur du *Bien du Peuple*; Chanlon, directeur de l'Orphelinat de Domois; R. Moissenet, directeur de la Maîtrise de la cathédrale; le doc-

teur Huot ; le capitaine Joran, président de l' « Union de Bourgogne » ; Guzman, organiste de Notre-Dame ; Georges Cheignard, banquier ; les PP. Delau, Richard, Baron, Menne, Dutouquet ; MM. Moniot, directeur de l'imprimerie Jobard ; les abbés Laprée, curé de Saint-Joseph ; M. Chevalier, curé de Saint-Paul, Poussy, aumônier de l'Ecole Saint-Joseph ; Bordet, Loisiert, Van der Cruyssen, Appert, André, Fournier, E. Grapin, Krau, Gay ; MM. de Thorey ; Lachèze, industriel ; Darantière, imprimeur ; Morniroli, l'excellent ténor ; Prost, architecte diocésain ; Jacquier-Randy, tapissier ; Denizot ; Sordoillet ; Gaudot ; Denis ; J. Mercier, directeur du *Bien Public*, etc.

Le « Menu », bien composé et remarquablement servi, était des plus distingués. Le « Marais » sait d'ailleurs se tenir à hauteur de sa vieille réputation.

Au champagne, M. le chanoine Thomas porta le toast suivant :

Monseigneur,
Messieurs,

La célébration de ce quatrième Centenaire est manifestement un acte de foi aux choses éternelles, en même temps qu'un hommage rendu à la Patrie. Nous remercions Dieu, comme chrétiens et comme Français, de la miraculeuse délivrance de Dijon et de la Bourgogne par l'intercession de Notre-Dame de Bon-Espoir.

Monseigneur,

Vous avez inauguré ces manifestations religieuses de notre foi et de notre patriotisme par un magistral discours auquel la Presse a décerné de justes éloges. Vous êtes revenu aujourd'hui, avec un vrai bonheur, célébrer les offices du jour le plus solennel de nos fêtes, et, ce soir, vous nous en résumerez les enseignements avec ces envolées d'éloquence qui conviennent aux évêques de la ville où est né Bossuet. Veuillez agréer l'hommage de notre respectueuse et profonde gratitude.

Après vous, Monseigneur, il m'est aussi très doux de remercier les dévoués collaborateurs à qui nous devons, comme à vous, la grande magnificence de nos fêtes.

Messieurs les vicaires généraux, messieurs les chanoines titulaires et messieurs les présidents de l'Union diocésaine, vous avez pris une part active à la célébration de notre qua-

trième Centenaire; vous avez présidé le plus grand nombre de nos offices; toutes les paroisses de la ville vous connaissent et vous aiment; elles ont été heureuses de vous voir tous prier avec elles leur glorieuse Libératrice.

Vous, messieurs et chers collègues, qui gouvernez avec tant de zèle et de piété les différentes églises de Dijon, et vous, mes révérends Pères de l'ordre de Saint-Dominique et de la Compagnie de Jésus, je voudrais vous remercier tous comme le désire mon cœur. En vous associant aux fêtes de Notre-Dame, vous avez repris les traditions antiques. Les cinq paroisses qui ressortissaient de Saint-Etienne, et les deux autres qui avoisinaient Saint-Bénigne, assistaient jadis à la procession commémorative du Siège, avec leurs étendards religieux et les reliquaires de leurs Saints protecteurs. Les ordres monastiques, les confréries et les corporations de toutes les paroisses suivaient l'immense cortège au-dessus duquel flottait la bannière de Notre-Dame de Bon-Espoir, et planait, comme en 1513, l'âme de la Patrie.

Je salue avec la même gratitude tous les prédicateurs de notre grande Neuvaine des fêtes. MM. les vicaires de Notre-Dame ont parlé deux fois par jour avec l'ardeur de leur jeunesse et avec leur piété communicative à des foules toujours renaissantes et qui d'heure en heure remplissaient l'église. Le R. P. Dutouquet s'est révélé comme un théologien profond et comme un ardent apôtre devant les pèlerinages d'hommes et de jeunes gens, les grands pensionnats de la ville et le chapitre de la cathédrale, tous venus prier Notre-Dame de Bon-Espoir. Le R. P. Delau, le prédicateur attitré de notre église, a trouvé dans sa riche nature oratoire de nouveaux et admirables élans pour célébrer le miracle de la Délivrance. A tous nos prédicateur l'Esprit de Dieu a inspiré le cantique d'un rythme majeur, dont parle le prophète : *Cantate Domino canticum novum*.

Les conférences historiques qui se sont tenues au Palais des Etats ont été une des grandes attractions du quatrième Centenaire. Il eût manqué de sa base essentielle, s'il ne s'était rencontré des esprits éminents et des érudits de premier ordre, pour nous montrer, pièces en main, la réalité scientifique et la grande importance des faits dont nous évoquions le souvenir. Leurs études, documentées, approfondies, spirituelles, éloquentes, ont ravi toute la ville. Honneur aux hommes distingués entre tous qui les ont présidées! Ils ont présenté nos orateurs à la foule avec une grâce parfaite, et ils ont trouvé dans leur cœur, pour les remercier dignement, des paroles pleines d'admiration.

Puissante Maîtrise de Saint-Bénigne, orgueil et gloire de nos beaux chants, brillants artistes de Notre-Dame, qui nous avez tant de fois émus jusqu'au fond de l'âme par les vibrations de vos harmonies, Chœurs de chant de chacune de nos paroisses et de nos grands pensionnats, dont les voix exercées et mélodieuses ont célébré la miséricorde et la puissance de la Reine du ciel, je ne puis vous oublier dans cette revue des collaborations heureuses et bénies qui nous sont venues de toutes parts. Vous avez été à la peine, soyez à l'honneur!

Et vous, messieurs les journalistes, je vous suis grandement redevable. Je n'aurais rien pu faire sans vous. Vous avez préparé nos fêtes avec ces retentissements répétés des trompettes d'argent qui annonçaient jadis les solennités d'Israël; vous en avez ensuite porté les échos sonores dans toute notre contrée. Merci! mille fois merci!

Monseigneur et Messieurs, j'ai la grande joie de vous dire que vous avez au milieu de vous mon premier auxiliaire dans les recherches que j'ai dû faire à l'étranger pour entourer notre œuvre de toute la certitude historique nécessaire à des faits si surprenants. M. le docteur August Erb, alors rédacteur en chef des *Nouvelles de Zurich*, m'a ouvert les portes des Archives d'Etat de cette ville et m'a aidé à lire les rapports authentiques de l'expédition rédigés en patois de haut allemand. C'est grâce à lui que les grands événements dont nous célébrons le quatrième Centenaire ont été mis dans leur vrai jour. Je suis heureux de lui offrir ce témoignage public de ma reconnaissance.

Pendant cette inoubliable Neuvaine, nous avons compté 80.000 assistances ou visites à Notre-Dame. Ce nombre eût été certainement doublé si nous avions pu réaliser notre premier plan. Mais, vous ne l'ignorez pas, Monseigneur et Messieurs, l'opposition des choses met en relief la beauté du bien par le contraste du mal qui est laid. L'univers avec les bons et les méchants est comme un tableau avec ses couleurs et avec ses ombres; une perspective convenable développe et met en relief l'éclat des premières, bien qu'il n'y ait que laideur dans les teintes ténébreuses des autres. De même, l'opposition qui nous a été faite, loin de nous nuire, a mis davantage en évidence, de l'aveu de tous, ce que les fêtes du quatrième Centenaire ont eu de profondément beau, leur vrai caractère religieux et leur grand principe de foi.

Une ovation est faite à M. le Curé de Notre-Dame, dont le discours avait été interrompu plusieurs fois par de vifs applaudissements.

Mgr Monestès se lève. Dans une de ces allocutions où il laisse parler son grand cœur, l'Évêque de Dijon remercie M. le Curé de Notre-Dame. Les fêtes de Notre-Dame de Bon-Espoir n'ont été si bien réussies que parce que des soins intelligents et dévoués ont été apportés à leur organisation. Nous aurions voulu, dit en substance Monseigneur, que la cité ne connût pas de divisions; nous avions rêvé que sous la blanche bannière de Notre-Dame de Bon-Espoir tous les citoyens de Dijon se donneraient un jour la main; cela n'a pas été. Tout en regrettant que nos fêtes n'aient pas eu le caractère que nous désirions leur donner, c'est avec bonheur que nous avons vu accourir les fideles aux cérémonies organisées en l'honneur de Notre-Dame. Ne pensons plus à ce qui aurait pu être fait; mais gardons le souvenir de ce qui a été fait. La cité chrétienne a magnifiquement chanté la gloire de la Madone vénérée. Espérons qu'au prochain Centenaire — celui que nous ne verrons pas — tous les habitants de cette ville s'uniront pour glorifier leur Protectrice.

On salue par de longs applaudissements le discours de Monseigneur l'Évêque.

M. Poisot, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, porte la santé de Monseigneur et de chacun des assistants de la manière suivante :

Monseigneur, Messieurs,

Je suis chargé par le petit groupe des conférenciers, au triste bénéfice de l'âge, de présenter à Votre Grandeur nos hommages et notre filiale affection.

Si les fêtes du Centenaire ont été belles, c'est grâce à vous, Monseigneur, c'est parce que votre protection planait sur elles et leur donnait un caractère franchement catholique.

On avait d'abord pensé, et c'était naturel, de fêter tous ensemble la commémoration d'un événement si heureux pour notre ville et notre paroisse, et qui intéressait tous les dijonnais et tous les bourguignons, puisqu'il avait épargné à Dijon le sac et le pillage et à la Bourgogne le démembrement. Il y avait ainsi lieu de célébrer une fête nationale. Mais la politique antireligieuse et antipatriotique s'en étant mêlée, nous n'avons pas répondu à ses provocations, parce que nous n'avions en vue qu'une œuvre de concorde et d'union.

Nous nous sommes donc groupés sur le terrain religieux. Là, tous les sentiments se sont trouvés d'accord pour témoigner notre reconnaissance à Dieu et à Notre-Dame de Bon-Espoir, pour les remercier d'avoir épargné à notre ville et à notre paroisse les maux dont elles étaient menacées, le pillage et la conquête.

Alors chacun de s'empresse et d'apporter ce qu'il pouvait : qui son éloquence chaude et entraînant, qui ses connaissances historiques, approfondies, qui ses études artistiques, qui son art musical. Chacun cueillait sa petite fleur ; c'est ainsi qu'on a pu former une magnifique gerbe pour la déposer aux pieds de Notre-Dame de Bon-Espoir.

Aussi n'est-il pas étonnant que tout à l'heure M. le Curé de Notre-Dame ait eu à faire une longue suite de remerciements. Cependant, parmi toutes les personnes auxquelles il a pensé, il en a oublié une, c'est lui-même.

Lorsqu'en 1513 l'armée ennemie approchait, il y eut quelqu'un qui prévint les moindres détails de la défense, qui fut tout à tous et arriva à son but, celui de sauver la ville ; ce fut le gouverneur, Louis de la Trémoille. En 1913, il y eut quelqu'un qui, pour faire réussir son projet, ne ménagea ni sa peine ni son travail, ce fut M. le chanoine Thomas. Il a été le La Trémoille de notre Fête. La Trémoille est parvenu à ses fins par sa piété, par son courage et par son habileté. M. le chanoine Thomas a montré aussi sa piété, son courage et son habileté. C'est sa piété qui lui a inspiré d'honorer, en cet anniversaire séculaire, la Vierge dont il a la garde ; c'est son courage qui lui a fait vaincre toutes les difficultés ; c'est son habileté qui a réuni en un seul faisceau toutes les bonnes volontés éparses.

Si La Trémoille avait vu tomber un soldat à ses côtés, il eût ramassé ses armes, eût frappé d'estoc et de taille, et nul ne se fût aperçu de la perte que l'armée aurait faite. Un de nos conférenciers a manqué, M. le chanoine Thomas a pris sa place, et personne n'a pu voir que notre petit groupe avait diminué.

Honneur donc à M. le chanoine Thomas. Cependant, au milieu de la satisfaction causée par la réussite de nos fêtes, laissez-moi exprimer un regret. Il a manqué quelque chose à ces belles journées ; au milieu des rues entourant l'église Notre-Dame pavoisées et pleines de monde, il y avait cependant un vide : on souffrait de ne pas voir la Vierge de l'Espoir portée par ses diacres, en 1513, par les rues, et les rues qu'elle avait parcourues en 1513, elle les avait suivies longtemps, presque jusqu'à la fin du xix^e siècle. Aujourd'hui, hélas ! en ce glorieux Centenaire, Notre-Dame de Bon-Espoir est restée dans son église.

Nos temps sont singuliers ! Tandis qu'on expulse de leurs maisons les vieux religieux, qui sont les saints vivants, et que, s'ils tentent de rentrer chez eux, c'est l'amende et c'est la prison, on enferme, au contraire, dans leurs temples et leurs chapelles, les corps et les statues des saints, et s'ils tentent de sortir, c'est l'amende et c'est la prison. Quand donc cela finira-t-il ? Quand donc les statues auront-elles la liberté de descendre de leurs socles ?

Ce temps de liberté, les manifestations comme celles d'aujourd'hui pourront en hâter la venue. Ces solennités religieuses augmentent la foi de ceux qui en ont, et la donnent parfois à ceux qui n'en ont pas. Lorsque cette foi, de plus en plus avivée dans les cœurs, en débordera, ne pourrait-elle pas rejaillir sur tout le peuple et sur la nation ? Lorsque, nous autres chrétiens, nous voyons un des nôtres animé par la foi, nous sommes heureux, parce que son salut est assuré. Lorsqu'il s'agit de la France, que nous chérissons comme une mère, ne devons-nous pas désirer qu'elle ait aussi la foi en tant que corps social ? La foi n'est-elle pas le salut des nations aussi bien que des individus ?

Je bois donc, avec ce bon vin rouge bien bourguignon, à un plus heureux avenir de notre pays. Je fais des vœux pour que la religion catholique soit non seulement la religion de chacun des Français, mais aussi la religion de la France !

Je bois donc à l'espérance de voir à nouveau sortir dans les rues de notre vieille cité, la statue de Notre-Dame de Bon-Espoir aux acclamations des dijonnais et des bourguignons !

On applaudit vivement le beau discours de M. le bâtonnier.

Le Pèlerinage des gymnastes à Notre-Dame.

A 1 heure et demie, le premier défilé s'organise sous la direction de M. le capitaine Joran, président de l'Union de Bourgogne, et de M. le docteur Sotty, vice-président. Comme nous l'avons annoncé, les sociétés suivantes y prennent part, drapeaux déployés : l'« Avant-Garde », de Quetigny ; la « Jeanne-d'Arc », de Gevrey-Chambertin ; l'« Espérance de la Plaine », de Domois ; l'« Avant-Garde », de Seurre ; les « Violettes de la Tille » et l'« Avant-Garde », de Pontailler-sur-Saône. Bien entendu, toutes les sociétés catholiques de gymnastique de

Dijon sont présentes. L'harmonie de la « Jeunesse Ouvrière », sous la direction de M. l'abbé Klein ; l'harmonie de la « Jeanne-d'Arc » ; les trompettes de la « Jeunesse bourguignonne », et la fanfare de l'« Eveil Sportif » exécutent alternativement d'allègres pas redoublés sur tout le parcours. La place Darcy, les rues de la Liberté et des Forges sont noires de monde. On admire l'attitude correcte et la marche souple des gymnastes. Ils entrent dans l'église Notre-Dame au son des fanfares. L'assistance est immense. Il y a foule compacte sur toute la place Notre-Dame, qui est pleine de monde, et jusque dans les rues voisines.

Mgr l'Evêque arrive avec sa suite à 2 heures. En face de cette multitude, il réussit à se frayer un passage par l'entrée de la rue des Forges, tandis que M. le Curé de Notre-Dame et d'autres prêtres ont pénétré dans l'église par la porte de la sacristie. Monseigneur se rend ensuite au chœur avec ceux qui l'accompagnent. L'église présente un aspect féérique. L'Evêque est à son trône ; il domine une multitude immense qui se presse dans les nefs, les chapelles et le chœur. Un office spécial est célébré pour les gymnastes. Les chants religieux retentissent. Une procession magnifique se développe dans les trois nefs. Les drapeaux déployés dans le chœur autour du maître-autel s'inclinent devant le Souverain-Maitre qui y réside, saluent le Pontife en passant devant son trône. La foule se masse comme elle peut, pour leur laisser passage ; mais elle est telle que le clergé renonce à suivre les porte-étendards. Au retour de la procession, Sa Grandeur bénit le drapeau du nouveau groupe paroissial de gymnastique « Burgundia », que saluent successivement les sonneries au drapeau par les clairons, et à l'étendard par les trompettes.

Le R. P. Dutouquet monte en chaire et adresse aux jeunes gens une allocution vibrante. Il dit comment, en 1870, Notre-Dame de Bon-Espoir préserva la Ville d'un suprême désastre et cite, pour le prouver, des faits qui sont établis à la fois par les relations françaises et par les documents officiels de l'état-major allemand, tels que les a relevés les uns et les autres l'Histoire de la Confrérie de Notre-Dame de Bon-Espoir publiée en 1899.

Puis, au milieu de l'émotion générale, après un motet d'orgue, M. le chanoine Voisot, directeur des Œuvres de Jeunesse, monte, lui aussi, en chaire et lit un acte de Consécration des Sociétés de gymnastique à Notre-Dame de Bon-Espoir.

Mgr l'Evêque se rend alors à l'autel, la foule chante l'*Ave Verum* et le *Tantum ergo*. Sa Grandeur donne la bénédiction solennelle, tandis que le « Bataillon Saint-Jean » présente les armes et que les tambours battent aux champs. Enfin la foule et l'orgue reprennent, l'une les chants liturgiques et l'autre ses puissantes harmonies.

Les gymnastes à la Statue de la Résistance.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les Sociétés sortent de l'église comme elles y sont entrées avec un ordre parfait et se rendent dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville, gracieusement mise à leur disposition par la municipalité. Les drapeaux flottent ; on sonne encore « Au Drapeau » ; les musiques jouent la *Marseillaise*, car on se prépare à une cérémonie toute civile, tandis qu'une foule énorme se presse en groupes compacts sur la place d'Armes.

Avec un bel ensemble, qui témoigne de la préparation militaire spécialement cultivée dans nos Sociétés, le défilé s'organise pour se rendre sur la place du Trente-October, devant la statue de la Résistance.

La double haie des spectateurs est contenue dans les rues Rameau, Lamonnoye, Jeannin et Paul-Cabet.

Quand la tête du défilé arrive sur la place du Trente-October, la musique ne peut se frayer un passage que grâce au service d'ordre. D'ailleurs, tout se passe le mieux du monde, grâce également à la courtoisie des agents de police et à la bonne volonté de la foule, grâce surtout à l'habile et ferme direction de M. le capitaine Joran, de M. le docteur Sotty et de M. le chanoine Voisot.

Les Sociétés se massent face au monument de la Résistance.

A ce moment, le ciel, menaçant depuis deux heures,

ouvre ses cataractes. Un déluge s'abat sur les gymnastes et les spectateurs. Ceux-ci ont du moins la ressource d'ouvrir leurs parapluies, mais les jeunes gens sont dans l'obligation de subir l'averse. Disons qu'ils la subissent stoïquement, gardant leur belle attitude militaire et saluant lorsque M. le capitaine Joran fait sonner « Au Drapeau ».

Le président de l'Union de Bourgogne, ayant à ses côtés M. le chanoine Voisot, directeur des Œuvres de Jeunesse, M. le docteur Sotty et plusieurs membres de la municipalité, prononce le discours suivant :

Aujourd'hui, comme les années précédentes, nous venons honorer ceux qui sont morts pour notre pays et affirmer notre fidélité au souvenir.

Sur ces jours de deuil d'octobre plane un rayon de gloire et d'espérance en raison du courage et du dévouement de ceux dont les noms sont inscrits sur ce monument, en raison encore de la victoire, remportée ici même en 1513, il y a 400 ans.

Sur ce terrain, à quatre siècles de distance, se sont déroulés deux combats : c'est de cette place et du bord des fossés de Theuley que les batteries des Impériaux ont canonné les remparts de la Porte-Neuve ; c'est sur ces hauteurs près de nous que les mobiles et les mobilisés ont essayé d'arrêter les Badois du général Werder.

Ces deux combats présentent une certaine analogie, qu'un parallèle rapide va nous permettre de saisir.

En 1513 et en 1870, du côté des nôtres, même insouciance, même mépris du danger. En 1513, les murailles de Dijon sont masquées par les ruines des faubourgs et garnies d'une artillerie trop faible et trop peu nombreuse ; en 1870, Dijon, ville ouverte, n'a plus de troupes régulières pour la défendre.

Deux chefs, La Trémoïlle, le colonel Fauconnet réparent les oublis, improvisent la défense et font face à tout : leur prudence égale leur bravoure.

Même entrain, même courage, même dévouement chez les bourgeois de 1513, dont les milices viennent garnir les remparts et chez les mobiles de 1870 qui se jettent au devant des Badois.

Même esprit de conquête et de rapine chez nos adversaires de 1513 et de 1870. Impériaux et Suisses marchent à la conquête du duché, convaincus que Marie de Bourgogne, fille du Téméraire, en épousant l'empereur Maximilien, devait apporter la Bourgogne, ce riche joyau, dans sa corbeille de mariage,

et les Allemands d'aujourd'hui ne sont pas éloignés d'avoir la même pensée.

Mais les Bourguignons, mêlés à la vie des riches cités des Flandres, connaissent tout le prix de la liberté ; amis de leurs vieilles coutumes et de leurs franchises communales, ils se sont donnés à la France contre promesse de respecter leurs vieux usages et ils n'ont jamais consenti à reprendre la parole jurée. Il ne suffit pas aujourd'hui de germaniser le nom de notre province pour changer nos cœurs et faire taire notre voix.

Vous, les jeunes, vous que l'on a appelés « Le Blé qui lève », vous savez que pour être respectés il faut être forts, vous savez qu'un pays qui veut son indépendance doit être puissant, et vous avez accepté gaiement, allègrement les lourdes charges du service militaire. Vous vous êtes montrés dignes de vos aïeux, dignes des milices qui, aux jours du siège de 1513, ont brisé l'effort des Impériaux, dignes des habitants de Saint-Jean-de-Losne qui, le 30 octobre 1636, ont arrêté les troupes de Galas, et dont la belle défense sauva la France de l'invasion, dignes enfin des braves mobiles et mobilisés de 1870, qui sauvèrent l'honneur.

Comme vos aïeux, respectueux des traditions et des vieilles coutumes, vous êtes allés prier la Vierge Noire que La Trémoille, ses chevaliers et ses milices vinrent prier à Notre-Dame avant d'aller aux remparts. « Tant L'Vault » ! disaient-ils en leur cri de guerre.

Adressons-nous donc à Elle, comme nos aïeux l'ont fait, et disons-lui :

« O vous, dont les sanctuaires couvrent le vieux sol de Bourgogne, vous que nous appelons Notre-Dame, conservez-nous la paix et éloignez de nous la guerre, ce fléau, source de tant de ruines et de larmes.

« Mais s'il nous fallait regarder au delà de la frontière, vers l'Est, comme cette statue, qui, pour nous, est un souvenir et un symbole, alors que la guerre soit bien la force mise au service du droit. Aidez-nous à défendre nos plaines si riches par leurs cultures, leurs moissons et leurs prairies, nos côteaux dorés et ensoleillés, connus du monde entier ; aidez-nous, et que l'étranger ne foule plus jamais le sol de notre patrie si aimée. »

On applaudit longuement. La dislocation a lieu aussitôt et la foule se disperse, regrettant le mauvais temps, mais

exprimant très haut son admiration pour les Sociétés de gymnastique catholiques.

Les Vêpres pontificales.

Cependant le service d'ordre avait peine à remettre tout en place à Notre-Dame pour préparer une cérémonie nouvelle, à laquelle accourait une autre foule débordante. Les vêpres pontificales devaient être célébrées à 3 heures et demie. L'église se retrouva pleine, sans qu'il restât une place ni dans les allées, ni sous le porche, ni dans le vestibule de la rue des Forges. Les officiants ne passent qu'au prix des plus grands efforts. Monseigneur se rend de nouveau à son trône et entonne les vêpres.

L'office fut très solennel. La Maîtrise se surpassa elle-même. Après l'exécution du *Deus in adjutorium*, de Victoria, chant des psaumes en faux-bourdon; *Ave Maris Stella*, de Staller, alternant avec le plain-chant, et *Magnificat*, de Mitterer. Mais ce qui frappa le plus les assistants, ce qui fit couler des larmes, ce fut la magnifique exécution d'un chant de Leising, double chœur arrangé pour quatre voix et grand orgue. Deux seuls mots reviennent continuellement : *O Maria!* mais l'effet en est prodigieux, parce que tous les sentiments de l'âme humaine y sont exprimés. O Maria ! c'est la supplication, la plainte, la prière, le cri de foi et d'espérance. Rarement nous avons vu une foule plus émue; avec l'admirable chant, la prière montait ardente vers la céleste Libératrice que les assiégés de 1513 semblaient supplier encore.

Pour terminer cette grandiose cérémonie, la Maîtrise chanta le *Tantum ergo* de Kœnen; le *Laudate* de Perruchot, et, en sortie, M. Guzman joua le *Toccata* de E. Gigout.

Parmi tant de cérémonies ravissantes, il faut certainement inscrire celle-ci, comme l'une des plus admirables et des plus profondément religieuses.

La clôture des Fêtes religieuses.

C'est le dimanche soir, à 8 heures, que devait avoir lieu à Notre-Dame, la dernière réunion de la Neuvaine

des Fêtes du IV^e Centenaire, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Sa Grandeur, oubliant toutes les fatigues qu'une journée si remplie lui avait imposées, arrive à l'heure dite et l'office commence.

Le Chœur de chant de Notre-Dame fait résonner le *Magnificat* en faux-bourdon ; puis les prières et les recommandations passées en coutume depuis quatre siècles sont récitées du haut de la chaire ; le P. Delau y monte ensuite et prononce un magnifique sermon, dont nous empruntons encore le résumé aux comptes rendus des journaux.

Après avoir, dans le compliment d'usage, prié Monseigneur l'Evêque de constater, en face de la foule énorme qui toute une semaine avait fréquenté l'église Notre-Dame, ce qu'est la race bourguignonne, « race intelligente, avec un merveilleux instinct artistique, avisée, fine, avertie, race dont le cœur est large et qui, sous de froides apparences, cache une âme de feu », le R. P. Delau résume ses discours de la Neuvaine.

Le premier soir, dit-il, nous sommes partis dans les lointaines régions du passé ; et là, revivant par l'imagination la vie de nos pères, je vous ai montré quelle était leur foi. Le Moyen-Age s'était fait un rêve très beau, très légitime, et tout à fait en harmonie avec la doctrine de l'Eglise, mais trop beau pour être facilement réalisé : il voulait que l'Eglise et la société fussent unies comme l'âme et le corps dans le composé humain ; il voulait que la société religieuse et la société vécussent côte à côte, en parfaite communauté d'idées, de sentiments, et qu'elles se prêtassent une aide réciproque. De fait, le Temple de Dieu était, à cette époque, la maison de tous, nobles et manants, truands et ducs, parce que tous avaient contribué à la construire. Bâtie avec toutes les énergies de la société, elle n'était point banale comme certaines de nos modernes salles de culte ; elle traduisait par les ressources d'un puissant symbolisme toute l'incomparable poésie de la foi chrétienne. Lorsque nos pères dessinaient le plan d'une église, ils commençaient par étendre le Christ à terre, les bras en croix, la tête inclinée sur la poitrine. Et là-dessus montaient les murs. Les portes, c'étaient comme des plaies

largement ouvertes et qui donnaient accès au cœur de Dieu. La forêt des colonnes figurait les vertus chrétiennes; elles se rejoignaient dans la voûte, symbole des dons de l'Esprit. Par de splendides verrières, l'azur du ciel et la grâce de Dieu tombaient sur les âmes. Vestibule du Paradis, l'Eglise se peuplait de saints. Et à vivre, à prier, à pleurer dans leurs temples, nos pères se persuadaient que la vie humaine n'est qu'un passage, où se conquiert une part de Paradis : le Paradis, région fleurie où il fait bon, où l'on se repose, où l'on a fini de souffrir. Et dans leur foi simple et vraie, ils ne cessaient de retrouver leur âme dont le regard était tourné vers Dieu.

Avec quelle intensité ils le priaient ! On le vit bien aux jours sombres de 1513, quand, prosternés en leur église, ils obtinrent que la Providence par pitié se courbât sur eux et sur leur ville.

Ils n'étaient point seuls du reste à présenter leur requête. Ils vivaient avec leurs amis, les saints ; ils vivaient à l'ombre des cloîtres, écoles de sainteté.

Et au-dessus des élus, ils vénéraient la Vierge, cette divine femme qu'ils situaient plus intelligemment que nous dans l'économie de notre rachat ; et infiniment par delà Notre-Dame, ils adoraient Notre-Seigneur, au cœur de qui aboutissaient tous leurs élans d'âme.

Pourquoi, s'écrie l'orateur, vous ai-je raconté tout cela ? Pour en tirer une leçon. Laquelle ? Qu'il leur faut ressembler.

Ceux qui ont bâti cette église, où sont-ils ? Où sont-ils les ymagiers, les tailleurs, les tâcherons qui ont réalisé, pierre sur pierre, cette merveille de Notre-Dame ? Et les truands qui n'avaient à eux que cette maison ? Et les pauvres qui ont pleuré leurs peines devant la Vierge-Noire ? Et les ducs aux majestueuses chevauchées, ces intelligences d'élite qui, du haut de leurs donjons, considéraient la France comme leur apanage, tous ces seigneurs, violents et impétueux, qui ne supportaient point que devant eux une seule énergie tint debout ? Et les nobles, les bourgeois, les échevins, les corporations qui d'une foi vibrante venaient ici chanter leurs besoins, leurs détresses, leur reconnaissance ? Que sont-ils devenus ? Ils sont morts...

Finie la misère des truands, finie la gloire des ducs, finie la richesse des nobles, finie la beauté des dames ! Tout a sombré, perdu pour la terre, dans l'éternité. Une seule chose leur reste, d'avoir cru, d'avoir prié, d'avoir pleuré, d'avoir aimé.

Ils sont à jamais loin de nous, séparés de nous. Cependant au-dessus de vous, il y a encore de la place dans cette église, entre les voûtes et la matière de vos corps qui vous tient appesantis sur les dalles. Ne croyez-vous point que toutes les âmes de vos ancêtres sont revenues, ce soir, appelées par vos prières, dans ce lieu saint où leur âme a rencontré Dieu, et qu'elles planent, invisibles, sur vos têtes ? et qu'elles unissent, dans une même oraison, leurs voix d'éternité à vos voix de la terre ? Est-ce que vous n'entendez pas que de là-haut elles vous parlent, vous disant : « Comme vous, ici-bas, nous avons travaillé, peiné et souffert ; comme nous, ne désespérez point, le labeur purifie, transforme et grandit. » Et c'est la voix des ducs qui vous dit que la puissance n'est rien, que les couronnes ne tiennent pas sur la tête puisqu'elles ne sont qu'un amas de poussières ; et c'est la voix des riches qui vous enseigne que l'argent n'a point de valeur ; et c'est la voix des dames qui vous affirme que toute beauté se fane !

Dans une merveilleuse évocation, l'orateur interprète les voix de « Messires les Trépassés » et fait tomber sur son auditoire frémissant les seules paroles qui demeurent, les paroles de l'éternité.

On entend le *Sub tuum* à trois voix inégales de Th. Dubois, chanté par Mlle Gouget, MM. Mornioli et Carel ; le *Tantum ergo* de Th. Dubois, par le Chœur de chant de Notre-Dame.

Après le *Te Deum*, Monseigneur adresse aux fidèles une longue et énergique allocution où il développe les trois idées qui se dégagent des fêtes du Centenaire. Une leçon de foi ; une doctrine méconnue à notre époque et pourtant essentielle ; que nous sommes des êtres déchus mais capables de relèvement ; et enfin une grande leçon d'espérance. Comme la jeune fille de l'Évangile, la fille aînée de l'Église n'est point morte, elle n'est qu'endormie.

Peuple foncièrement croyant, nous avons de qui tenir. La France un jour se réveillera. Tout passe, tout s'écroule, tout change. Seule l'Eglise romaine ne passera point, et c'est elle seule qui a pouvoir de sauver les âmes et de guérir les peuples.

C'est ainsi que, sur une dernière bénédiction, se terminèrent à l'église les inoubliables fêtes du IV^e Centenaire de la Délivrance de Dijon.

Il nous reste à les suivre sur un autre champ d'action.

Le héros et le thème de « Tant L Vault ».

Les Fêtes de Notre-Dame ont été couronnées par la représentation d'un mystère emprunté aux « Légendes Bourguignonnes », dont M. l'abbé Bavard, curé de Volnay, a reproduit, précisément sous ce titre, les principaux récits. Celui que M. l'abbé Appert a mis en scène, à l'occasion du IV^e centenaire de la délivrance de Dijon, est intitulé dans l'ouvrage dont il s'agit : « Philippe Pot ou le Chevalier de Notre-Dame, épisode de la prise de Constantinople, légende du xv^e siècle. »

Mais si cet épisode appartient à la légende, il n'en est pas de même de celui qui en est le héros. Il naquit en 1428 ; il eut pour parrain le duc de Bourgogne Philippe le Bon, au service duquel il s'attacha. Il reçut de lui, en 1561, le collier de la Toison d'Or et le gouvernement de Lille, de Douai et d'Orchies. Charles le Téméraire lui témoigna la même faveur, mais n'ayant pas obtenu celle de Marie de Bourgogne, sa fille, qui le priva de son commandement, Philippe Pot se détacha d'elle pour se rallier à Louis XI, le nouveau maître de la Bourgogne. Ce prince le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel, le nomma premier chevalier d'honneur du Parlement et créa pour lui la charge de Grand Sénéchal de Bourgogne. Philippe Pot se montra toujours dévoué à ses administrés qui lui décernèrent le titre de Père de la Patrie. Député aux Etats-Généraux de Tours, en 1484, il y fit entendre un noble et fier langage. Ses contemporains y crurent trouver des accents dignes de Cicéron et la postérité y a reconnu les inspirations démocratiques qui ont créé les temps nouveaux.

Il mourut en 1494 et fut inhumé à Cîteaux. Son épitaphe célèbre la beauté de ses traits en même temps que son éloquence :

Æneas facie, Tullius eloquio.

Elle porte qu'il n'aimait pas moins à fréquenter les églises que les hauts palais des rois :

*Nec minus ut pompas atque alta palatia regum
Atria catholicæ religionis amat.*

Il avait une très grande dévotion pour Notre-Dame de Bon-Espoir. Sa devise « Tant L Vault » lui servait de cri de guerre. Cette devise, il la portait toujours sur lui, autour d'une image de la Vierge. Il la fit graver par toute sa maison de Châteauneuf, soit avec l'ordre de la Toison d'Or, soit avec celui de Saint-Michel, au fur et à mesure des constructions. L'épisode légendaire que nous allons résumer ne saurait lui convenir, parce qu'il n'est jamais sorti de France. Les traditions de sa famille qui le lui attribuent, peuvent se rapporter à l'un de ses ancêtres, soit dans la ligne paternelle qui le revendique, soit dans la ligne maternelle, à cause des armes des Courtiambe : *deux cimenterres mis en fasce, l'un sur l'autre*, dans lesquels les héraldistes voient un souvenir des croisades.

A cela se rattache encore le fait que voici : On a conservé longtemps, d'abord, à la chapelle miraculeuse, ensuite, à la sacristie de Notre-Dame, un tableau représentant Philippe Pot agenouillé devant la Vierge et laissant supposer que cet homme illustre avait reçu d'elle une faveur insigne. Il lui dit, en effet, dans une strophe placée au bas du tableau :

Tant Elle vaut et a valu !
A celui qui a recouru
A Celle pour qui dist ce mot
Le suppliant Phelippe Pot !
Qui de tout mal l'a secouru !
Tant L vault !

On identifiait cette faveur avec celle de notre épisode. Quoi qu'il en soit, le thème de la pièce est ainsi combiné :

Philippe, alors âgé de 25 ans, est sur le point de voler à la défense de Constantinople, assiégée par Mahomet II ; il quitte sa fiancée que lui dispute un rival, le seigneur de Rochelimar, avec lequel a lié partie un traître grec, nommé Archas. C'est le sujet du prélude. L'acte premier raconte la prise de Constantinople, malgré les efforts de notre héros, qui tombe dans un guet-apens dressé par Archas, et qui est fait prisonnier par les Turcs. Dans l'acte suivant, Mahomet II promet au vaillant croisé, qu'il admire, honneurs, puissance, un opulent mariage, Azaïl, sa propre sœur, s'il veut renoncer à sa foi chrétienne et s'enrôler sous les étendards du croissant. Sur son refus, il ordonne de le reconduire dans la prison des condamnés à mort. Le troisième acte montre la constance du héros : il refuse le moyen de sauver sa vie que lui offre Azaïl ; il déjoue un nouveau piège d'Archas et se prépare à lutter contre le lion, aux dents duquel il doit être livré. L'épilogue nous apprend comment Notre-Dame de Bon-Espoir invoquée par lui, l'a sauvé, comment il est reconnu par son père et sa fiancée, et se termine par un chant triomphal en l'honneur de la Vierge libératrice.

Les Scènes et les Décors.

Le prologue est la veillée d'armes qui précède le départ et à la fin de laquelle Philippe doit être fait chevalier. La scène représente, à l'intérieur de l'église Notre-Dame de Dijon, le transept sud. On aperçoit l'entrée de la chapelle de la Vierge. Les moines de l'abbaye de Saint-Etienne ont célébré l'office de la nuit ; ils se retirent aux premiers rayons de l'aurore en chantant un cantique. Philippe implore Notre-Dame de Bon-Espoir :

Aimable Madone,
Astre du matin,
Doucement rayonne
Sur mon destin.

Un ami d'enfance de Philippe, le moine Bernard, entre dans la chapelle avec précaution et écoute la ballade que

chante Philippe en mettant sa fiancée sous la garde de la Vierge-Mère. La conversation s'engage sur ce sujet entre les deux jeunes gens. Le moine lit à Philippe une lettre du prieur de Nolay qui dénonce les intrigues de Rochelimar et la perfidie d'Archas. La scène se remplit d'hommes d'armes et de seigneurs, la plupart en costume de ville. Les jeunes gens parlent ensemble des faits du jour et se montrent les uns aux autres Archas et Rochelimar en train de comploter contre Philippe. Le duc de Bourgogne et l'abbé de Saint-Etienne arrivent avec les moines : ceux-ci tiennent à la main les différentes pièces de l'armure que le nouveau chevalier doit revêtir et portent sa bannière. Le duc de Bourgogne remet l'épée à Philippe qui dit en la recevant :

Ne me quitte pas si je tombe
Pour la foi ;
Et qu'on t'enferme dans ma tombe
Avec moi.

Archas fait au duc de pompeuses protestations de fidélité, Jacques Pot embrasse son fils et l'on entend le chant du départ. Huit scènes ont fourni cette première partie du drame.

La seconde partie, ou l'acte premier, beaucoup plus chargée, en comprend treize. Les décors nous montrent les parvis de Sainte-Sophie, de Constantinople, où sont arrivés les preux bourguignons. A droite, on devine l'entrée de la basilique, à demi cachée par un bouquet d'arbres ; à gauche, cyprès et autres arbres de la faune orientale avec les maisons de la ville impériale. Au fond, perspective de montagnes lointaines et aspect des murailles et des tours qui défendent la place. Le jour commence à poindre. Des soldats latins campés sous les cyprès s'entretiennent des exploits de Philippe, inutiles, hélas ! car les Turcs s'avancent et la ville est réduite à l'extrémité.

Des chœurs de vieillards et d'enfants remplissent la scène de leurs cris suppliants, et l'on entend les prières qui sortent de la basilique. Des bourgeois et des prêtres grecs querellent les soldats latins au sujet de leurs croyances, de leurs rites et de leur obéissance au Souve-

rain Pontife. Philippe arrive du combat et les fait taire. Archas l'entraîne encore aux remparts, tandis que Nike-ratos, un moine grec, subitement inspiré, dévoile les ruses d'Archas et annonce la chute de la ville. Les Turcs se précipitent sur la scène pour entrer à Sainte-Sophie ; le héros chrétien lutte en vain contre leur furie ; Archas lui lance par surprise un nœud coulant et le tire à terre, tandis qu'un Turc lui arrache son épée.

Alors apparaît Mahomet II ; il se place au centre de la scène et célèbre le triomphe d'Allah ; il montre à ses soldats la main sanglante qui a marqué les murs de Sainte-Sophie d'une empreinte indélébile. Philippe lui oppose l'invincible espoir de la foi chrétienne qui a vaincu le monde et qui le vaincra toujours. L'acte se termine par deux chœurs, l'un de soldats turcs, l'autre de soldats chrétiens, qui acclament les uns le prophète, les autres le Christ.

Au second acte, la troisième partie du drame, le théâtre représente une salle du palais de l'empereur chrétien devenu celui du sultan. Des draperies ornées d'arabesques et de versets du Coran courent d'une colonne à l'autre. L'Emir des croyants s'assied sur un divan, au milieu des pachas, parmi lesquels se dissimule Archas. Un intendant amène le héros franc, qui porte au front une large blessure et qui s'incline avec dignité devant son vainqueur. Mahomet II fait aux vizirs et aux janissaires qui l'entourent l'éloge de Philippe. Celui-ci aperçoit son épée au côté d'un janissaire et demande à Mahomet la permission de la lui reprendre ; sur un signe affirmatif, il bondit sur le Turc qui s'est mis en garde, lui reprend son arme et la lui met sur la gorge. Il enlève avec la même fougue son anneau qu'il aperçoit au doigt d'Archas. Cependant des enfants arrivent en cadence avec des guirlandes, et des esclaves servent un banquet frugal. L'Emir propose au chevalier chrétien de le nommer gouverneur de Byzance qu'il a si vaillamment défendue, et vice-roi de Hongrie qu'il lui aidera à conquérir. Enfin, il lui offre la main de sa sœur, Azaïl, dont il lui vante la beauté et qu'il lui présente. Blessé du refus de Philippe, il ordonne de l'enchaîner dans une tour, où il attendra la mort. Les scènes

successives qui mettent en relief toutes ces péripéties sont au nombre de sept.

L'acte suivant en consacre dix autres à compliquer une situation déjà si dramatique. Le théâtre représente la chambre haute d'une tour, où l'on voit dans un coin une couche et un escabeau de bois. Philippe y pénètre, un bandeau sur les yeux et conduit par un geôlier qui prend pitié de lui, mais dont il n'accepte pas les conseils. Resté seul, il prête l'oreille à un chant nocturne, une ballade au croissant victorieux. Il lui oppose les sanglots de sa douleur et les notes d'une autre ballade qu'il improvise sur le même air :

Dans la nuit brune,
Chez nous on voit briller,
Au clair de la lune,
La croix sur le clocher.

Azaïl, que sa grandeur d'âme a ravie, entre dans la prison et lui offre de lui sauver la vie s'il veut seulement feindre de l'épouser. Arrive subitement Archas qui entend le refus de Philippe et lui dresse de nouveaux pièges, plus perfides que tous les autres. Mahomet les surprend à son tour. Le traître, qui se voit déjoué et qui s'abaisse encore, est confondu par Philippe et par l'Émir, mais celui-ci, toujours ulcéré, envoie Philippe à une mort qu'il croit certaine, en lui promettant la liberté s'il sort vainqueur d'une bête féroce avec laquelle il le met aux prises. Le chevalier se recommande à Notre-Dame de Bon-Espoir et s'endort en se préparant à la lutte. La Vierge lui apparaît, pendant son sommeil, une première fois, avec un lion couché à ses pieds, et, une seconde, en lui posant sur les épaules la peau du lion.

L'épilogue ou le cinquième acte contient le dénouement du drame en huit scènes avec un tableau final. Nous sommes maintenant transportés dans une salle du château gothique de La Roche-Pot. On entend les dernières notes d'une messe de Requiem. Les serviteurs du baron s'entretiennent du service funèbre qui vient d'être célébré pour Philippe. Archas et de Rochelimar s'entretiennent de leur succès. Les serviteurs reparaissent et devisent entre eux d'un pèlerin qui vient d'arriver et dont les

chiens ont déchiré le manteau. L'étranger chante dans la coulisse :

Vierge à l'éclatant diadème,
Avec espoir nous t'invoquons ;
Sur le front de celle que j'aime,
Laisse choir un de tes rayons.

Archas raconte en termes emphatiques la fin glorieuse de Philippe, terrassé par le lion. Mais Jeanne de Beaufremont a reconnu sa voix. Philippe apparaît sur la scène, son père l'embrasse en pleurant ; le duc de Bourgogne fait arrêter le traître.

Les solistes et les chœurs acclament Notre-Dame et répètent à l'unisson : « Tant Elle vault ! Tant Elle vault ! »

La Musique et les Musiciens.

Le compositeur qui avait été chargé de mettre en valeur, au point de vue de l'orchestre et du chant, l'œuvre littéraire de M. l'abbé Appert se trouvait en présence d'une pièce d'action, en cinq actes, déjà longue par elle-même. Aussi, en maître habile qu'il est, M. l'abbé van der Cruyssen s'est abstenu d'écrire une ouverture et s'est contenté d'un prélude, d'ailleurs ravissant. Il n'avait pas besoin, comme Simonide, de recourir à Castor et à Pollux pour traiter abondamment son sujet. Il y trouvait, toute prête à le servir, une riche matière à soli et à chœurs, en même temps que les situations très diverses et très intéressantes des personnages apparaissant tour à tour en scène lui offraient d'elle-mêmes une grande variété. Il a saisi avec une merveilleuse clairvoyance tous ces éléments d'un travail profond, savant et mouvementé. Il a su, avec un rare bonheur, adapter son talent aux exigences mêmes de la pièce.

La partition comprend dix morceaux importants, ceux du Prologue d'abord : Prélude d'orchestre, Chœur des moines, Ballade de Philippe Pot, Chœur des chevaliers.

Le Prélude débute par un motif religieux, tour à tour calme et vif, et finit par un crescendo savamment com-

biné et s'enchainant au Chœur des moines au moment précis où le rideau se lève. Il synthétise, dans sa muante unité (1), l'œuvre entière. Avec la première phrase, d'ampleur majestueuse, nous entrons en un sujet d'essence religieuse, et son intensité d'émotion nous dévoile le caractère idéalement sentimental qui se greffe sur ce premier plan de croyance. Toutes les péripéties du drame ont leur note ou leur expression, tantôt suave et douce, tantôt éclatante et vibrante, dans cette composition étudiée et harmonieuse.

Dans le Chœur des moines, toutes les voix clament à l'unisson, pieusement, cette hymne délicieuse :

Esprits rutilants de lumière,
Tandis que notre humble prière,
Comme l'encens s'élève aux cieux,
Formez vos chœurs harmonieux !

Les trois couplets de la Ballade de Philippe Pot suivent musicalement le sens des paroles par leurs différentes harmonisations à la fois heureuses et riches. L'Envoi en renouvelle les mélodies par une curiosité technique qui donne définitivement le sceau de l'unité non seulement à la Ballade elle-même, mais à toute la pièce, parce qu'elle en résume encore toute l'intrigue.

Les vigoureuses sonorités du Chœur des chevaliers annoncent la décision héroïque de ceux qui vont guerroyer contre les Infidèles, tandis qu'un couplet d'allure religieuse contraste opportunément avec l'allure impatiente des départs bruyants.

Au premier acte, les spectateurs ont beaucoup remarqué les chœurs opposés l'un à l'autre des vieillards et des enfants et ceux des Turcs et des Chrétiens. Les premiers, avec leurs alternances variées de plaintes déchirantes, retrouvent l'unité musicale dans la même phrase attristée qui chromatiquement descend, en tous les tons, sur des accords dissonants brisés, vrais sanglots de désespérance et d'angoisse.

(1) Voir sur ce sujet les comptes rendus du *Bien Public* et surtout le programme des quatre représentations.

Dans les seconds, les Turcs vainqueurs envahissent la scène aux accents rauques des trompettes, et leurs chants retentissent dans une autre alternance des basses et des ténors, tandis que les mélodies des Chrétiens défaits, mais sûrs de la victoire définitive du Christ, reprennent leurs notes à la quinte sur un motif très court et très doux.

Le charmant petit ballet du deuxième acte a été merveilleusement réglé par l'ingénieux compositeur. La musique de M. van der Cruyssen, qui se plaît dans les contrastes, excelle particulièrement dans celui de la Ballade orientale du troisième acte. Les quatre couplets, séparés par des interludes différemment rythmés, expriment ou le calme de la nuit ou les prises d'armes victorieuses du Croissant. Philippe leur oppose une mélodie d'Occident, à la fois sereine et puissante, sortie du cœur du héros : il exhale sa confiance invincible en Marie :

Douce Mère de Dieu, prends en pitié ma mère !

Et il fait vœu, une fois délivré de sa prison, de se rendre pieds nus, depuis La Rochepot, à son autel de Notre-Dame de Dijon.

Au chant final de l'Épilogue, il accomplit son vœu. Il entre à Notre-Dame. Les fanfares éclatent, les chants s'élèvent coupés par l'orchestre, par les trompettes et par la ravissante chanson de Dunstable, exhumée d'un manuscrit du *xvi^e* siècle de la Bibliothèque de Dijon par M. le chanoine Morelot, harmonisée et adaptée par M. l'abbé van der Cruyssen.

Une musique si compliquée exigeait des concours nombreux et dévoués, mais surtout habiles et exercés. M. Carel avait accepté la lourde tâche de préparer la partie vocale ; en de pareilles mains, elle était sûre d'arriver à une exécution parfaite. Et, de fait, les chœurs fugués à quatre parties aussi bien que les unissons ont été rendus avec un ensemble remarquable et une justesse surprenante.

L'excellente société de trompettes de la Jeunesse Ouvrière avait, de son côté, travaillé sous la direction de son chef si compétent et si sympathique, M. Alixant, les parties spéciales qui lui avaient été destinées et auxquelles il

ne manqua, pour être absolument irréprochables, qu'un plus grand espace afin de pouvoir toujours voir la baguette qui battait la mesure.

Restait la grande difficulté de composer un orchestre capable de rivaliser avec la masse chorale et les cuivres. Elle fut résolue avec un rare bonheur par M. Guzman. Prodiguant son temps, ses démarches, son talent, le sympathique organiste de Notre-Dame composa un orchestre d'une vingtaine de musiciens choisis parmi les artistes les plus distingués : des maîtres de l'archet et des chefs de pupitre, comme MM. Deslandes, Georges Chevi-gnard, Lévy, Guyon, Sellier, Poillot, Siraud ; des talents incontestés, comme Mlles Ratel, Duème, Pichon, Picot. Je voudrais nommer tous nos collaborateurs et toutes nos collaboratrices.

Toute cette préparation qui fut longue des chœurs et de l'orchestre permit à l'auteur, qui est curé à Moutiers-Saint-Jean, de trouver, en arrivant à Dijon, des troupes déjà disciplinées et de les conduire au succès.

A chacune des représentations, M. le Curé de Notre-Dame se plut à louer hautement cette musique à la fois ancienne et nouvelle dont la variété des rythmes, le mouvement continu des parties, la richesse des mélodies, la puissance des ensembles soulevèrent fréquemment les applaudissements de l'assemblée. Les musiciens furent particulièrement charmés de l'entendre dire que leur art était un privilège dont ils étaient en droit d'être fiers. « Les orateurs et les poètes, leur dit-il, se plaignent de l'imperfection de notre langage souvent impuissant à rendre toute la profondeur ou toute la netteté de leur pensée. Vous, Messieurs, vous n'avez point de tels regrets, parce que votre art cherche moins à préciser la forme de l'idée qu'à exprimer un état d'âme. C'est votre privilège, en effet, de pouvoir, à l'aide des sons, reproduire avec une force incomparable tous les sentiments qui font battre nos cœurs. La très belle musique que vous venez de nous faire entendre était admirablement adaptée aux situations, aux sentiments que vous aviez à nous faire saisir et dont vous nous avez donné une si profonde impression ».

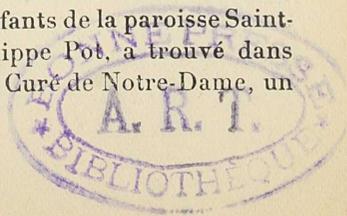
Les Représentations et les Artistes.

La pièce a été jouée quatre fois : le dimanche 14 décembre, à 4 h. 1/2; le jeudi 18 et le samedi 20, à 8 heures du soir, et le dimanche 21, à 4 heures. Il y a eu, chaque fois, salle comble. Le 21, les coins les plus reculés de la salle et de la tribune, les allées, tous les passages étaient remplis de spectateurs debout; deux cents personnes, assure-t-on, n'ont pu trouver la moindre place. Il n'a pas été possible, en raison de la proximité des fêtes de Noël et du Jour de l'An et de la part qu'y prenaient les acteurs, d'organiser des réunions nouvelles, malgré les demandes réitérées qui nous vinrent de la ville et du dehors.

C'était une lourde tâche, en effet, que de réunir 150 exécutants de bonne volonté, acteurs et musiciens; de choisir le jour et l'heure dont ils pouvaient librement disposer, et l'on conçoit qu'après quatre soirées aussi laborieuses on les ait laissés à leurs occupations et à leurs devoirs de famille. Il est toutefois possible que la pièce soit reprise par la suite, et plusieurs personnes en ont l'espérance.

En tout cas, les nombreuses répétitions de *Tant L Vault* ont apporté à nos jeunes acteurs un surcroît de travail considérable après les fatigues de chacune de leurs journées, et ils se sont volontairement et joyeusement soumis à cette discipline et à cette bonne entente qu'exige un jeu aussi compliqué qu'était celui de *Tant L Vault*. Il faut signaler ici l'aide précieuse qu'apportèrent aux organisateurs des représentations leurs amis pour le machinisme et la pose des ampoules électriques, M. l'abbé Klein pour les décors, les Dames des vestiaires de Notre-Dame, de l'Ecole Saint-François, de la Jeunesse Ouvrière, de l'Eveil Sportif et la riche collection de M. Meullenot, costumier du Théâtre.

Les acteurs ont été choisis par M. l'abbé Klein, parmi les meilleurs de la Jeunesse Ouvrière. M. l'abbé Collette a préparé et fourni un chœur d'enfants de la paroisse Saint-Pierre. Le principal héros, Philippe Pot, a trouvé dans M. Morniroli, présenté par M. le Curé de Notre-Dame, un



interprète au-dessus de tout éloge. Presque continuellement présent à la scène, dans un rôle très chargé, ne ménageant ni sa voix chaude et timbrée dans le chant, ni cet effort intérieur qui ajoute l'émotion à la parole et atteint l'âme de l'auditeur, M. Morniroli a parfaitement incarné le chevalier valeureux et loyal, fort dans la guerre, délicat dans les sentiments, inflexible dans l'épreuve, fidèle à sa foi.

D'autres rôles importants ont été parfaitement soutenus. Le rôle ingrat du Grec Archas, dont les ruses et les perfidies contrastent avec la loyauté chevaleresque de Philippe, a été interprété d'une manière très nuancée et avec beaucoup d'art par M. Waltzer. Le rôle complexe de Mahomet II, tantôt généreux, tantôt cruel, toujours intelligent et autoritaire, a été rendu avec toute la variété nécessaire par M. Monin. L'angoissante prophétie du moine grec Nikératos, qui fait penser à celle de Joad dans *Athalie*, a trouvé dans M. Noirot un interprète émouvant.

Nous ne pouvons que signaler rapidement, et en donnant à tous un sincère éloge, quelques-uns des autres acteurs : M. Kiffer (le duc de Bourgogne) ; M. Cretin (l'abbé de Saint-Etienne de Dijon) ; M. S. Tournier (le moine Bernard, l'ami d'enfance de Philippe Pot) ; M. Contet (le seigneur de Rochelimar, le rival de Philippe) ; MM. Poupon, Rousselle, Goisset, Beaugey, représentant les autres seigneurs ; M. Jacquin (l'intendant du château) ; MM. Gérard, Thevenin, Bouteiller et Conteur, qui personnifiaient les serviteurs. Enfin, parmi les personnages turcs, M. Thiébaud a excellé dans le rôle d'Azaïl, et M. Beaugey dans celui d'Adala, le vizir à la langue dorée.

Les quêtes ont été faites par Mlles Jouvelet, Beutot, Midon, et par Mmes Fournier, Delherbe, Guzman, Chaudron, Vaucheret, Bontemps et Hérault. Elles ont reçu le témoignage public de notre gratitude.

M. le Curé de Notre-Dame a présidé la 1^{re}, la 3^e et la 4^e représentation ; il a pris la parole en chacune d'elles, soit pour lancer une motion d'ordre, soit pour expliquer la pièce, et chaque fois pour féliciter les exécutants, et il l'a toujours fait en des termes auxquels les spectateurs se sont associés par de vifs applaudissements.

Mgr l'Evêque, venu pour présider la seconde représentation, a su traduire avec éloquence les sentiments qui avaient envahi son âme. Il a loué de tout son cœur, sans oublier personne, tous ceux qui avaient prêté leur concours à cette grande œuvre. Celui qu'il a spirituellement appelé l'impresario de ces spectacles, l'organisateur de ces soirées magnifiques, qui en a groupé les éléments et supporté les frais, a reçu le premier compliment de Sa Grandeur. Est ensuite venu l'auteur du drame, M. Appert, auquel Monseigneur avait confié lui-même la rédaction du libretto. Il a écrit en cinq actes une excellente pièce, bien vivante, très intéressante qu'il a placée dans son vrai jour, en s'inspirant des idées et des sentiments des anciens chevaliers du Christ et de sa très-sainte Mère. Puis la belle musique de M. l'abbé van der Cruyssen a recueilli son juste tribut d'éloges. Il fallait également souligner la gracieuse hospitalité de M. l'abbé Klein, qui, non content de nous prêter son théâtre, a mis à notre service son expérience professionnelle, sa science artistique et son zèle à former les acteurs. Notre éminent évêque s'est montré heureux de féliciter les musiciens qui l'avaient littéralement ravi. Il n'a exprimé qu'un regret, c'est que le rideau, qui se trouvait alors baissé, ne lui ait pas permis de dire en face, à chacun des jeunes artistes et particulièrement à M. Morinoli, toute l'admiration qu'ils lui avaient inspirée.

Si, grâce à ces nombreux concours dévoués et généreux, en prenant en main *Tant L Vault*, nous avons agrafé, comme on l'a dit¹, une nouvelle étoile au diadème de Notre-Dame, que Dieu seul en soit glorifié et que la Vierge libératrice en soit de plus aimée et vénérée!

Un dernier mot et un dernier vœu.

A la vue d'un miracle qui venait de se produire à Hip-pone, le jour de Pâques, en présence d'une grande foule et dans l'église même où il officiait, saint Augustin entendit ces joyeuses clameurs : Grâces à Dieu ! Gloire à Dieu ! sorties de toutes les bouches, retentissant de tou-

1. *Le Bien Public*, 24 décembre 1913.

tes parts¹. « Le moment du sermon venu, dit-il, je prononçai seulement quelques mots, selon la solennité et le bonheur de ce jour, laissant les fidèles admirer comme une sorte d'éloquence de Dieu dans cette œuvre divine plutôt que de me l'entendre expliquer ».

C'est également une intervention miraculeuse que notre population croyante a célébré dans ces heureuses fêtes du IV^e Centenaire. Des paroles éloquentes ont été dites, sans doute, à Notre-Dame, au Palais des Etats et au théâtre de la Jeunesse Ouvrière. Il nous fallait bien aussi prononcer quelques mots pour indiquer la solennité de ces Fêtes et pour célébrer notre bonheur dans cet anniversaire glorieux. Mais la foule resta sous l'impression d'une autre parole, celle que clamait « l'œuvre divine » elle-même ; une autre et plus haute « éloquence, comme celle de Dieu », enthousiasmait les cœurs.

Notre église de Dijon n'a point entendu les acclamations de celle d'Hippone. Nos usages d'occident et notre tempérament français ne comportent point les transports qu'explique le chaud soleil d'Afrique. Mais nous avons vu, tous les jours, presque à toute heure, Notre-Dame se remplir de monde, des foules succédant aux foules, venues toutes pour prier, recueillies et émues. Les accents majestueux de l'orgue, les harmonies de nos musiques instrumentales, les chants religieux de nos chœurs et de nos Maîtrises ont remplacé les clameurs primitives. Mais le Palais des Etats et le théâtre de la Jeunesse Ouvrière ont retenti des applaudissements que d'autres auditoires ont prodigués à tous nos excellents collaborateurs.

Si le grand évêque d'Hippone se fût éveillé sous le ciel d'or de la cathédrale de Pavie, où il repose, et qu'il eût été au milieu de nous, il aurait certainement reconnu ce qu'il appelait « comme une éloquence de Dieu dans l'œuvre divine » dont nous célébrions le souvenir, à peu près semblable à celle qu'il signala dans le miracle accompli sous ses yeux.

Je ne cacherai point ma pensée, Dijon devait célébrer

1. *De Civitate Dei*, l. xxii, n° 8.

des fêtes plus belles encore. Ah ! certes, nous ne pouvions désirer de plus grands témoignages de foi. Mais si une obstruction malencontreuse n'avait arrêté brusquement les préparatifs de la fête civile, nous eussions contemplé les magnificences qui se déploient librement dans d'autres villes, où l'opposition qui nous a été faite ne se produit pas.

Le nom de Notre-Dame de Bon-Espoir, c'était notre vœu, eût brillé, dans notre ciel de Bourgogne, comme un arc-en-ciel de paix. Un même sentiment de concorde et d'union fraternelle eût amené cent mille étrangers dans nos murs. Nous, catholiques et patriotes, il nous suffit de déployer notre bannière pour attirer à nous les foules et pour célébrer avec elles nos traditions religieuses et françaises. Nous en avons, en 1913, une occasion particulièrement heureuse.

Je le dis sans détour. Les Chrétiens et les patriotes qui, dans ces temps de déliquescence morale, se seraient joints à nos cortèges auraient levé les yeux en haut. Ils connaissent leurs devoirs envers Dieu et ils savent que l'homme n'est jamais plus grand que lorsqu'il se met à genoux. Celui qui tient en sa main toutes les destinées, celles des peuples comme celles des individus, a droit aux hommages des uns comme des autres.

Tant de personnes, accourues à ces fêtes, eussent fait des dépenses dont la ville aurait profité. Elles eussent porté au loin, en propageant le culte de Notre-Dame de Bon-Espoir, le bon renom de notre cité. Car Dijon n'est pas seulement une ville de transit de premier ordre et une ville artistique des plus curieuses de France, Dijon est aussi une cité commerçante et industrielle dont les produits ont besoin d'être honorablement connus.

Nous souhaitons et nous désirons cette entente et cette union de tous nos concitoyens pour l'affirmation de notre foi chrétienne, pour l'exercice de notre liberté religieuse et pour l'accroissement de la prospérité publique. Nous voulons les espérer, sinon pour bientôt, du moins pour les fêtes de l'avenir et pour les centaines futurs de la Délivrance de 1513.

TABLE

Le premier Plan des Fêtes.....	3
Le Plan définitif.....	4
La Décoration de Notre-Dame.....	5
L'inauguration des Fêtes, 1 ^{re} journée, 18 octobre 1913....	8
La deuxième journée, dimanche 19 octobre.....	11
La troisième journée, celle du lundi 20 octobre.....	14
La première Conférence de la Salle des Etats.....	15
La quatrième journée, celle du 21 octobre.....	17
La deuxième Conférence à la Salle des Etats.....	19
La cinquième journée, mercredi 22 octobre.....	21
La troisième Conférence à la Salle des Etats.....	22
La sixième journée, jeudi 23 octobre.....	24
La quatrième Conférence à la Salle des Etats.....	26
La septième journée, vendredi 24 octobre.....	28
La cinquième Conférence à la Salle des Etats.....	30
La huitième journée, samedi 25 octobre.....	34
La sixième Conférence à la Salle des Etats.....	35
La neuvième journée, dimanche 26 octobre.....	38
Le Banquet.....	40
Le Pèlerinage des gymnastes à Notre-Dame.....	46
Les gymnastes à la Statue de la Résistance.....	48
Les Vêpres pontificales.....	51
La clôture des Fêtes religieuses.....	51
Le héros et le thème de « Tant L Vault ».....	55
Les Scènes et les Décors.....	57
La Musique et les Musiciens.....	61
Les Représentations et les Artistes.....	65
Un dernier mot et un dernier vœu.....	67

